

# SAUMONS & TRUITES

## DE BRETAGNE ET DE BASSE NORMANDIE

Trimestriel - Nouvelle Série - 2<sup>e</sup> trimestre 1972

N° 6 - 3 F



**PROTECTION DES SALMONIDES  
DEFENSE DES RIVIERES  
LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

A.P.P.S.B. 1 rue des Primevères - 56-QUEVEN



# PECHEURS...

CONSERVEZ LE  
SOUVENIR DE VOS  
PRISES...



ACHETEZ VOTRE MATÉRIEL AU

## CINE-PHOTO-CLUB

*photo*

*cinéma*

*son*

•  
LES PLUS GRANDES MARQUES

AUX MEILLEURS PRIX

•  
23, boulevard Leclerc - 56 - LORIENT  
Tél. 64.51.22

•  
EXPEDITION FRANCO AU-DESSUS DE 50 F. D'ACHAT  
— RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE —

# Pêcheurs de saumons et de truites

vous trouverez chez

## R. LE GAL

ARMURIER

31, Rue Maréchal-Foch, LORIENT  
(Angle de la Rue de Turenne)

**Le plus grand choix d'articles  
— au meilleur prix —**

Des spécialistes à votre service  
pour toutes réparations de cannes et de moulinets

MONTAGES SPÉCIAUX DE LEURRES A SAUMONS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES DE SUCCES

EQUIPEMENT DE BUREAUX

## STRAFORD-DASSAS

MACHINES A ÉCRIRE ET A CALCULER  
BURROUGHS — DIEHL — JAPY

## ETS M. BAILLE

10, Boulevard Maréchal-Leclerc

**56 LORIENT**

TELEPHONE (97) 21.07.51



Agences à QUIMPER

BREST

VANNES



**300 MAGASINS  
A VOTRE SERVICE  
DANS LA REGION**

**COOP :**

UNE ASSOCIATION QUI ASSURE  
LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS  
ET MET A LEUR DISPOSITION

- LE CREDIT MENAGER COOP
- UNE BANQUE : LA B. C. C.
- UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES
- UN SERVICE SOCIAL...



## SAUMONS ET TRUITES

de Bretagne

et de Basse-Normandie

Organe de l'A.P.P.S.B.

Association pour la Protection  
et la Production du Saumon en  
Bretagne - Basse-Normandie  
C.P.P.A.P. n° 52-518

Directeur de Publication :

J.-C. PIERRE

1, rue des Primevères  
56-QUEVEN

Abonnement : 10 F par an

C.C.P. 3519-12 N Nantes

Banque : B.C.C. Lorient

### Imprimerie :

Imprimerie Centrale  
6, rue Faïdherbe, Lorient  
Téléphone 21.11.46

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1972

1 page	1 000 F
1/2 page	600 F
1/4 page	300 F
1/8 page	200 F

Ces prix s'entendent pour une  
insertion dans tous les numéros  
de l'année à paraître.

Ont participé à la réalisation  
de ce numéro :

MM. Boulineau, Compain,  
Harache, Kermarec  
Pierre, Robin,  
Thibault, Vanhove.

## EDITORIAL

### EN 1973, UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA PÊCHE ?

Le début de cette année fut marqué par les élections dans les Fédérations départementales d'A.P.P. pour le renouvellement de leurs bureaux... et il y a fort peu de nouveau.

Puis ensuite, par l'élection par les présidents de fédérations de leurs dix représentants au Conseil supérieur de la pêche..., là encore, rien de nouveau — et les dix membres du précédent conseil s'y retrouvent sans qu'aucun rajeunissement ne soit intervenu.

Il n'y a donc pas de changement de politique à espérer de ce collège des Anciens.

Mais, ce qui est nouveau et important, est la réforme actuellement à l'étude au ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature, des dispositions réglementaires sur l'organisation future du Conseil supérieur de la pêche, et d'un organisme nouveau de gestion de fonds recueillis par une taxe piscicole qui est, ne l'oublions pas, une taxe para-fiscale.

Si la pêche doit être réorganisée demain, à l'image de ce qui vient d'être réalisé pour la chasse, on peut prévoir un Conseil national de la pêche, organisme uniquement consultatif, chargé de donner son avis au ministre sur les moyens de développer le capital halieutique, d'améliorer les conditions d'exercice de la pêche et d'étudier les mesures réglementaires et législatives afférentes à ces objets.

Outre les dix représentants des fédérations d'A.P.P., un tel conseil comprendrait un collège composé des représentants des administrations intéressées, et il faut souhaiter qu'il comprenne désormais le directeur des Pêches maritimes, en raison de l'importance des problèmes qui se posent dans les zones mixtes et les estuaires.

De même, l'I.N.R.A., qui apporte une contribution non négligeable à la recherche halieutique, devrait être désormais largement représentée, ainsi que le C.N.E.X.O., qui consacre des crédits importants à l'aquaculture et à la salmoniculture.

### DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES.

Nous voulons espérer, qu'à l'image de ce qui fut fait pour la chasse, seront appelés dans un troisième collège, plusieurs personnalités qualifiées en raison de leurs compétences halieutiques et plusieurs représentants d'associations ou de groupements intéressés aux différents types de pêche, ainsi que des représentants des organismes scientifiques ou de protection de la nature spécialisés, notamment, dans les problèmes de lutte contre les pollutions et les épidémies qui déciment le cheptel halieutique, maladies virales, bactériennes ou parasitaires.

### ET LE TOURISME - PÊCHE.

Il serait également très souhaitable que ce troisième collège comprenne un représentant de l'A.P.P.S.B., spécialiste du tourisme halieutique, qui connaît un succès considérable dans beaucoup de pays de l'Irlande à l'Espagne, en passant par la Scandinavie ou l'Islande, jusqu'à la Russie qui s'équipe en ce domaine !

Cette politique du tourisme halieutique étant négligée, voire combattue, par la majorité du collège des dix représentants des fédérations dans l'actuel Conseil supérieur de la pêche.

### UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS.

Une telle composition du C.N.P. en trois collèges ouvrant largement l'éventail des intérêts en présence et des conceptions de l'organisation de la pêche serait, à coup sûr, une bouffée d'air frais dans l'étouffante atmosphère de conservatisme et de conformisme que nous dûmes subir et déplorer depuis trop d'années.

René RICHARD.



Dans le cadre des émissions pour la « Protection de la Nature », c'est le saumon qui a été retenu pour symboliser les problèmes de l'eau.

Puisse-t-il apparaître bientôt comme le symbole de la pureté de l'eau en Bretagne.



# LIVRE BLANC

Fruits de longs mois de travail et de réflexion, le Livre blanc de l'A.P.P.S.B., « le Saumon richesse bretonne à développer », vient d'être publié.

Un tel document était indispensable pour attirer l'attention des organismes responsables de la gestion de nos richesses naturelles sur les menaces qui pèsent sur l'existence même du saumon.

Cependant, loin de s'arrêter à la constatation des faits, le Livre blanc propose un certain nombre de remèdes, qu'il importe de mettre en pratique dans les délais les plus brefs.

La protection du saumon et celle de la truite, nous apparaissent comme relevant du devoir de notre génération de protéger les richesses qui conditionnent la qualité de notre cadre de vie. « Protéger, en protégeant les animaux, quelque chose de soi-même menacé par la civilisation (1) ». C'est à ce niveau, est-il nécessaire de le préciser, que s'inscrit notre démarche. Cependant, nous sommes également convaincus que nos chances d'aboutir dans cette difficile entreprise seront plus grandes si nous réussissons à persuader les pouvoirs publics que le tourisme halieutique peut être une chance considérable pour le développement du tourisme en présaison et en zone rurale. Ainsi le Livre blanc accorde-t-il une large part au « tourisme-pêche ».

On trouvera, dans le sommaire ci-dessous l'énumération des principaux chapitres et nous publierons, dans les prochains numéros de la revue, des extraits de ce document de 47 pages, illustré de cartes et de croquis.

Le Livre blanc a été tiré à 1 200 exemplaires seulement et ceux de nos amis qui souhaiteraient se le procurer, doivent s'adresser au siège de l'Association dans les meilleurs délais. Les commandes seront satisfaites selon l'ordre des réceptions ; joindre 10 francs en chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'A.P.P.S.B.

## SOMMAIRE DU LIVRE BLANC

- AVERTISSEMENT
- PRÉAMBULE
- INTRODUCTION
- COMMENT LA BRETAGNE A GASPILLÉ SES RESSOURCES
- LE SAUMON RICHESSE BRETONNE A EXPLOITER
- LE TOURISME HALIEUTIQUE
- LES TROIS ÉLÉMENTS DU PLAN DE REMISE EN VALEUR DES RIVIÈRES
- UNE NOUVELLE LÉGISLATION
- LA MISE EN VALEUR PISCICOLE :
  - L'AMÉNAGEMENT,
  - LE REPEUPLEMENT,
- LE CENTRE SALMONICOLE DE BRETAGNE :
  - OBJECTIFS,
  - STRUCTURE,
  - PERSPECTIVES.
- CONCLUSIONS

## LE SAUMON

RICHESSE BRETONNE  
A EXPLOITER



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LA PRODUCTION DU SAUMON EN BRETAGNE ET BASSE-NORMANDIE

## Journée régionale d'étude

La parution du Livre blanc donnera lieu à une journée régionale d'étude consacrée aux problèmes du saumon et aux mesures à prendre pour en assurer la protection et la multiplication. Elle sera organisée en collaboration avec la Chambre de commerce du Morbihan et présidée par M. BALLU, chef du service pêche de la direction générale de la Protection de la nature et par M. DUCASSOU.

Une invitation accompagnée d'un exemplaire du Livre blanc sera adressée aux parlementaires, aux conseillers généraux, aux maires des localités riveraines des rivières à saumons, aux responsables des services publics concernés par la gestion des rivières (D.D.A. - D.D.E.), aux présidents des A.P.P., aux organismes de tourisme, aux journalistes.

Nous aurons ainsi réalisé l'une de nos premières tâches les plus importantes : sensibiliser l'opinion aux problèmes du saumon et faire apparaître ce poisson comme ce que nous voudrions qu'il soit : le symbole vivant de la pureté des rivières bretonnes.

La journée d'étude aura lieu à Lorient, le 22 juin prochain.

(1) Madeleine CHAPSAL « l'Express ».



# SAUMON

## Bilan de la saison au 1<sup>er</sup> Juin

---

Contrairement à la saison 71 qui avait été marquée par de longues périodes de sécheresse, il a plu régulièrement depuis février, de sorte que le saumon a pu remonter vers les frayères dans les meilleures conditions possibles, là en tout cas où des aménagements corrects existent aux ouvrages. Les chiffres que nous donnons ci-dessous correspondent à des estimations valables à plus ou moins 10 % environ. Ils ont été retenus après le rapprochement des indications données par nos correspondants avec celles données par les gardes.

Nous espérons que la déclaration des prises deviendra bientôt obligatoire. Seule, cette mesure permettra d'établir des statistiques vraiment significatives sans lesquelles aucun plan sérieux de remise en valeur et de gestion des rivières ne peut être conçu.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore tous les renseignements nécessaires à l'établissement d'un bilan valable. Il sera donc publié dans le prochain numéro (septembre).

---

# TRUITES

Nous demandons à tous nos amis de nous adresser, pour le 15 août, au plus tard, le maximum d'informations sur les rivières à truites de leur secteur, les captures, les pollutions, les « rectifications »..., leurs photos seront également les bienvenues. D'avance merci !

---

# COORDINATION

Nous avons sollicité notre affiliation à l'association T.O.S. » (Truite - Ombre - Saumon), que dirige avec persévérance et dévouement M. René Richard. Cette demande concrétise une collaboration qui date maintenant de trois ans. Elle nous permet d'être représentés à Paris, nous assure l'échange d'informations nécessaires à notre action ; c'est, pour nous, également une façon de rendre hommage à l'action de M. Richard. Nous lui devons, en particulier, et pour ne citer qu'un exemple parmi les plus récents, l'harmonisation des périodes de pêche en estuaire et en rivière... Nous envisageons également d'affilier l'A.P.P.S.B. à la Fédération française des sociétés de protection de la nature.

---

# ABONDANCE

L'abondance des informations ne nous a pas permis d'illustrer ce numéro comme nous l'aurions souhaité. Une revue d'une trentaine de pages nous serait maintenant nécessaire pour traiter de tous les problèmes concernant nos rivières. C'est possible à une condition — à une seule —, que chacun fasse un effort pour recruter un adhérent nouveau...

## Un bon calendrier

Depuis la parution de notre dernier numéro, de nombreuses manifestations relatives à l'eau et aux salmonidés ont eu lieu. A chaque fois que cela a été possible la cause du saumon et les efforts de l'A.P.P.S.B. ont été développés.

**Du 9 au 24 mars** : Une exposition ayant pour thème « l'eau et la vie » s'est tenue à la Maison de la culture de Rennes.

Grâce au concours de ses amis rennais, l'A.P.P.S.B. a présenté un certain nombre de panneaux illustrant ses activités. M. Vanhove a donné à cette occasion, le vendredi 10 mars, une conférence sur le thème « le Saumon en Bretagne ».

Lors de l'assemblée générale de l'U.M.I.V.E.M. qui s'est tenue sous la présidence du préfet du Morbihan, le président l'A.P.P.S.B. a pu manifester aux responsables de la D.D.A., son inquiétude devant la généralisation des opérations de rectification des cours d'eau lors des travaux de remembrement.

**Du 4 au 24 avril** : Voyage d'étude aux îles britanniques (Devon, Pays de Galles, Ecosse, Irlande) de Y. Harache. (Voir pages 10 et 11.)

**28 avril** : Exposé des responsables de l'A.P.P.S.B. sur les possibilités offertes par la Bretagne pour le développement du tourisme halieutique, devant les cadres français du tourisme réunis au parc d'Armorique, sous la présidence du préfet du Finistère et de M. Chiama, délégué régional au tourisme.

Présentation dans le cadre de la Foire-exposition de Rennes, des panneaux de propagande de l'A.P.P.S.B.

**7 mai** : Réunion, à Châteauneuf-du-Faou, des membres du bureau et des correspondants de l'A.P.P.S.B., au programme : la diffusion du Livre blanc et l'organisation de la journée d'étude prévue le 22 juin à Lorient.

**10 mai** : Conférence au palais de la Découverte à Paris, de M. Max Thibault, maître assistant d'hydrobiologie et d'écologie animale sur « les insectes des eaux courantes à salmonidés ».

**13 mai** : Assemblée générale de la Fédération des A.P.P. du Finistère. L'A.P.P.S.B. invitée à y participer par le président de la Fédération, M. Nivolon, y était représenté par M. J.-Y. Kermarec.

**24 mai** : Réunion de travail à Lorient, avec M. Prouzet, biologiste à l'Agence de Bassin, qui effectue une importante étude sur les mesures de dépollution des rivières de la côte Sud-Bretagne.

**10-11 juin** : Congrès de la Région piscicole de l'Ouest, sous la présidence du docteur Aurégan, au Val-André (22). L'A.P.P.S.B. participera à cette importante manifestation.

**10 juin** : Réunion à Pontivy, à l'initiative de Mme Borde, des responsables des différentes associations de protection des sites et de l'environnement de Bretagne. But : constituer si possible un organisme fédérateur unique, permettant une action conjuguée et une plus grande efficacité.



# Pour une meilleure connaissance des rivières à truites et à saumons

Durant sept semaines, de la fin mars au début mai, s'est déroulée, sur l'Ellé, au Zuliou (entre Quimperlé et Arzano) une expérience qui, à notre connaissance est la première du genre jamais réalisée en France.

Une équipe de 8 scientifiques de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes et de l'université, s'est en effet consacrée à l'étude des migrations des saumons de descente (smolts) dont une partie a été marquée. Pour éviter à ces smolts d'être victimes des pollutions de la Laïta, à l'aval immédiat de Quimperlé (où l'on a relevé 3 mg d'oxygène par litre d'eau alors que le seuil minimum exigé pour la vie des salmonidés est de 6 mg par litre !), les poissons furent relâchés à Saint-Maurice, près de l'estuaire, où l'effet de la marée se fait plus sentir ; un système de trappe située à l'avant du barrage de la pisciculture a permis de capturer des smolts sans recourir à la pêche électrique.

Heure par heure, de jour comme de nuit, les populations de smolts ont été recensées, mesurées, pesées... parallèlement les principales données climatiques étaient enregistrées. Les premiers résultats de cette expérience destinée à compléter nos connaissances sur le comportement des saumons bretons, seront publiés dans le prochain numéro de la revue.

Chacun comprendra que de telles études sont indispensables à l'élaboration de tout programme scientifique sérieux de repeuplement. D'autres campagnes semblables sont prévues (Scorff, Blavet, Douron...), elles dépen-



La trappe à smolts, rudimentaire mais efficace, qui permet à nos amis de capturer les poissons en descente, dans de bonnes conditions.

dront, bien entendu, des crédits attribués aux équipes de chercheurs...

L'expérience qui s'est déroulée sur l'Ellé était dirigée par Max Thibault, maître assistant à l'E.N.S.A., responsable de la section écologie de l'A.P.P.S.B. et par M. Bertru, également assistant à l'université.

M. Thibault était plus spécialement chargé des populations à étudier, tandis que M. Bertru dirigeait les travaux relatifs aux caractéristiques physico-chimiques de l'eau.

En permanence deux à cinq personnes se trouvaient sur place et en particulier, outre MM. Thibault et Bertru

— J.-L. Baglinière, chargé de l'étude de la descente des smolts (statistiques) ;

— Lussiaa Berdou, biologiste (responsable, en outre, de l'étude des populations de poissons des affluents du Scorff) ;

— Guy Fontenelle, étude de la remontée des adultes ;

— G. Euzenat, qui sera par ailleurs spécialement chargé des études écologiques du Blavet ;

— Maryvonne Ingouf, étude des invertébrés des affluents du Scorff ;

— Christine Falleck, analyses physico-chimiques ;

— Bertrand Deputte, assistance technique et photographies.

Nous nous devons de tirer un grand « coup de chapeau » à ces étudiants qui ont travaillé avec enthousiasme, mais dans des conditions particulièrement difficiles en raison du mauvais temps et des crues nombreuses.

Dormir plusieurs semaines de rang, à cette époque de l'année, sous la tente, ne manque pas de poser quelques problèmes. (L'idéal serait, pour les années à venir, que l'A.P.P.S.B. puisse mettre à leur disposition un véhicule type « Estafette », où serait stocké le matériel et pouvant recevoir deux couchettes.)

Nous nous devons en outre de remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de l'expérience, en particulier :

— les gardes de la Brigade mobile saumon de Carhaix ;

— M. Le Duigou, garde de la Fédération ;

— MM. Guigoures et Le Boulch, de l'A.P.P. de Quimperlé ;

— M. Péron, garde de la société de Locunolé ;

— M. Le Dreff et ses fils, pisciculteurs ;

— MM. Bouglouan, de Tréméven.

L'A.P.P.S.B.

Fin janvier 1972, de nombreux articles ont paru dans la presse écrite locale, régionale (**Ouest-France, le Télégramme, la Liberté du Morbihan**) et nationale (**France-Soir**), concernant le programme d'études du saumon



entrepris en Bretagne en 1972 par la laboratoire de zoologie, I.N.R.A. - E.N.S.A. de Rennes et le laboratoire d'hydrobiologie de l'université de Rennes. De courts flashes sont passés à la radio et à la télévision régionale.

Nous avons été très sensibles à cet effort d'information. Cependant, souvent seuls certains aspects du programme envisagé ont été énoncés ou encore l'accent a été mis plus particulièrement sur un seul aspect. Or, ce programme forme un tout avec différentes parties étroitement liées les unes aux autres. Nous envisageons donc de présenter les différentes parties de ce programme dans un but de complément d'information.

Tout d'abord, il convient de signaler que ce travail est entrepris à l'échelle régionale avec la collaboration de l'A.P.P.S.B., des A.P.P. de Plouay et de Quimperlé et de la région piscicole de Rennes (Conseil supérieur de la pêche) et de la Brigade saumon du Finistère).

Ce programme intitulé « Sauvegarde et développement du saumon atlantique en Bretagne », est inclus dans un programme national dont M. Vibert, directeur de station d'hydrobiologie de Biarritz est le coordinateur. Une aide est fournie par la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) et par le département d'hydrobiologie de l'I.N.R.A. (Institut national de la recherche agronomique).

Le programme saumon en Bretagne comporte trois volets :

- Etude de la remontée des adultes ;
- Etude de la descente des smolts ;
- Etude écologique de quelques cours d'eau.

#### 1. — Etude de la remontée des adultes.

Les adultes après capture seront munis d'une marque ultrasonique qui permettra de les suivre, d'observer leur comportement, en particulier devant les obstacles. L'année 1972 sera essentiellement une année de mise au point des techniques utilisées. En outre, elles ne se dérouleront que sur une courte période (15 jours à un mois).

#### 2. — Etude de la descente des smolts (Scorff-Ellé).

Cette étude a bénéficié de la première expérience réalisée au printemps 1971. Les opérations concernant l'avalaison des smolts issus de la reproduction naturelle furent de deux types :

- observation et comptage des smolts pendant toute période de descente (Ellé). Les facteurs climatiques et les caractéristiques physico-chimiques de l'eau furent enregistrés tout au long de l'étude ;
- marquage d'une certaine partie de la population par tranches de trois ou quatre jours (Ellé-Scorff).

#### 3. — Etude écologique de quelques cours d'eau (Scorff).

Cette étude visera à définir les conditions naturelles actuelles du développement des populations de salmonidés. Elle sera menée sur quatre affluents du Scorff. Des inventaires trimestriels (mars, juin, septembre et décembre 1972), seront effectués afin de connaître l'évolution des peuplements en poissons et en invertébrés, ceux-ci jouant un grand rôle dans l'alimentation des jeunes salmonidés. Les principales caractéristiques de l'eau seront enregistrées avec une périodicité quotidienne (température) et trimestrielle, au cours d'un cycle de 24 heures (températures, niveau d'eau et ions dissous).

L'ensemencement en œufs et en alevins (à résorption de la vésicule) de saumon, après aménagement des portions de cours d'eau est prévu pour l'hiver 1972-1973. Les affluents seront alors transformés en ruisseaux pépinières pour le saumon, après élimination de tous les poissons pouvant se trouver dans les sections aménagées.

M. THIBAUT.

## De bonnes nouvelles du côté des estuaires

### HARMONISATION DES DATES

Nous donnions comme vraisemblable dans notre dernier numéro, l'alignement des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche du saumon, pour les inscrits et les pêcheurs sportifs. La nouvelle a reçu confirmation et l'A.P.P.S.B. a publié les communiqués dans la presse régionale. Nous avons remercié, par une lettre en date du 30 mars, M. Touya, directeur des pêches maritimes à la Marine marchande, pour cette mesure courageuse réclamée depuis fort longtemps.

Dans sa réponse du 13 avril, M. Touya nous a précisé qu'en ce qui concerne la baie du Mont-Saint-Michel « les mesures d'harmonisation des périodes d'interdiction de pêche du saumon ont été mises à l'étude et que ce problème fait l'objet d'un examen très approfondi ».

Une nouvelle qui donnera espoir à nos amis de l'Avranchin, nous souhaitons que des mesures identiques à celles prises en faveur des rivières bretonnes seront bientôt annoncées, elles s'avèrent, là aussi, absolument indispensables.

### VENTE DU POISSON

Nous avons noté, avec beaucoup de satisfaction, que la vente du poisson par les plaisanciers était désormais interdite et que des sanctions très lourdes frapperont les contrevenants.

Chaque année, en nombre croissant, les plaisanciers s'adonnent à la pêche côtière. Pour certains, il ne s'agit ni de sport ni de détente, mais bel et bien de gagner de l'argent. Des engins de plus en plus perfectionnés permettent des tableaux étonnants et l'embouchure de nombreux estuaires est truffée de trémails particulièrement meurtriers pour les saumons attendant un moment favorable pour s'engager dans la rivière.

Il serait indispensable que, à l'exemple des mesures adoptées dans certains pays, l'on interdise toute pêche au filet dans un rayon de 2 à 300 m au sortir de l'estuaire.

### POLLUTIONS

Dans une lettre datée du 3 mars, le directeur de l'Agence financière de bassin « Loire-Bretagne », nous a précisé que les captures de saumon ont été retenues comme l'un des critères déterminant le choix des secteurs prioritaires d'intervention dans la lutte contre la pollution.

Nous avons transmis à l'Agence de bassin une étude sur les captures de ces dernières années, assortie de commentaires sur les possibilités de remise en valeur des rivières de la côte sud-Bretagne.

L'un des ingénieurs de l'Agence a d'ailleurs rendu visite en mai aux responsables de l'A.P.P.S.B. pour une meilleure approche des problèmes rencontrés par l'Association du fait des pollutions.

Nous nous sommes réjouis de la décision de l'Agence de bassin de retenir le saumon comme critère ; voilà qui justifie notre espoir de faire du saumon le symbole de la pureté des eaux en Bretagne.

Un espoir que d'aucuns trouveront peut-être chimérique... Il est toujours plus facile de douter que d'entreprendre.



# LES RIVIÈRES DE QUIMPER

et les aménagements souhaitables Louis COMPAIN.

Nous avons toujours la conviction que, dans l'état actuel de la réglementation applicable à la pêche et à nos cours d'eau en Bretagne, la meilleure action que nous puissions faire est probablement « l'aménagement » — sous toutes ses formes — ; les pêcheurs pouvant d'ailleurs y coopérer eux-mêmes, financièrement, ou physiquement.

## 1. GÉNÉRALITES

Nos trois rivières principales sont :

**L'Odet**, la plus importante, qui reçoit le **Jet** à environ 2 km à l'amont de Quimper et, dans la ville même, le **Steir**.

L'Odet prend sa source dans les Montagnes Noires, près de Roudouallec ; le Jet prend naissance près de Coray, et le Steir vient de la région de Cast.

Comme la plupart de nos cours d'eau bretons, ces trois rivières et leurs ruisseaux affluents coulent en terrain imperméable ; de ce fait, de fortes chutes de pluie produisent rapidement des crues, mais qui ne durent pas ; ce phénomène est d'ailleurs amplifié par la suppression des talus, le déboisement excessif et maladroit des pentes, et le drainage de certaines prairies basses.

En conséquence, les réserves d'eau de la nappe phréatique, déjà faibles par la nature du sol, sont diminuées, et ceci explique que dans nos régions, où il y a en général une bonne pluviosité, on en arrive à manquer d'eau l'été, en certaines communes, surtout dans celles où la demande due à l'afflux des touristes est importante. D'où les projets de réserves d'eau demandées par ces communes.

Nos cours d'eau étant en général de faible longueur, l'eau pluviale est ainsi très vite écoulee à la mer.

En outre, la pente de ceux-ci est, en certaines zones, assez forte.

Les conséquences de ces particularités sont les suivantes :

— Nos trois rivières ont un régime semi-torrentiel ;

— Les crues durent peu de temps, à moins que les pluies ne soient moins diluviennes, mais mieux réparties dans le temps, pour conserver aux cours d'eau un niveau assez haut et sensiblement constant, ce qui est préférable pour la pêche, et pour la montée de nos migrateurs, saumons et truites de mer ;

— L'été, les niveaux d'étiage sont bas, tellement que bien souvent toute montée de migrateurs est impossible. Ils sont alors contraints de séjourner dans l'estuaire de l'Odet, en attente d'une poussée d'eau. Il est probablement bien qu'il puisse en être ainsi, à condition que la pêche au filet en estuaire n'y soit pas pratiquée, car un saumon en rivière, dans un « trou » par eau basse est visible et facile à braconner.

A cela, il faut ajouter le fait que pour la majorité des piscicultures et autres établissements industriels, le débit du cours d'eau — parfois depuis la mi-avril, jusqu'à la fin de l'automne — est à peu près totalement — sauf en cas de crue — absorbé par l'établissement, et ce, très généralement, en contravention avec les règlements d'eau.

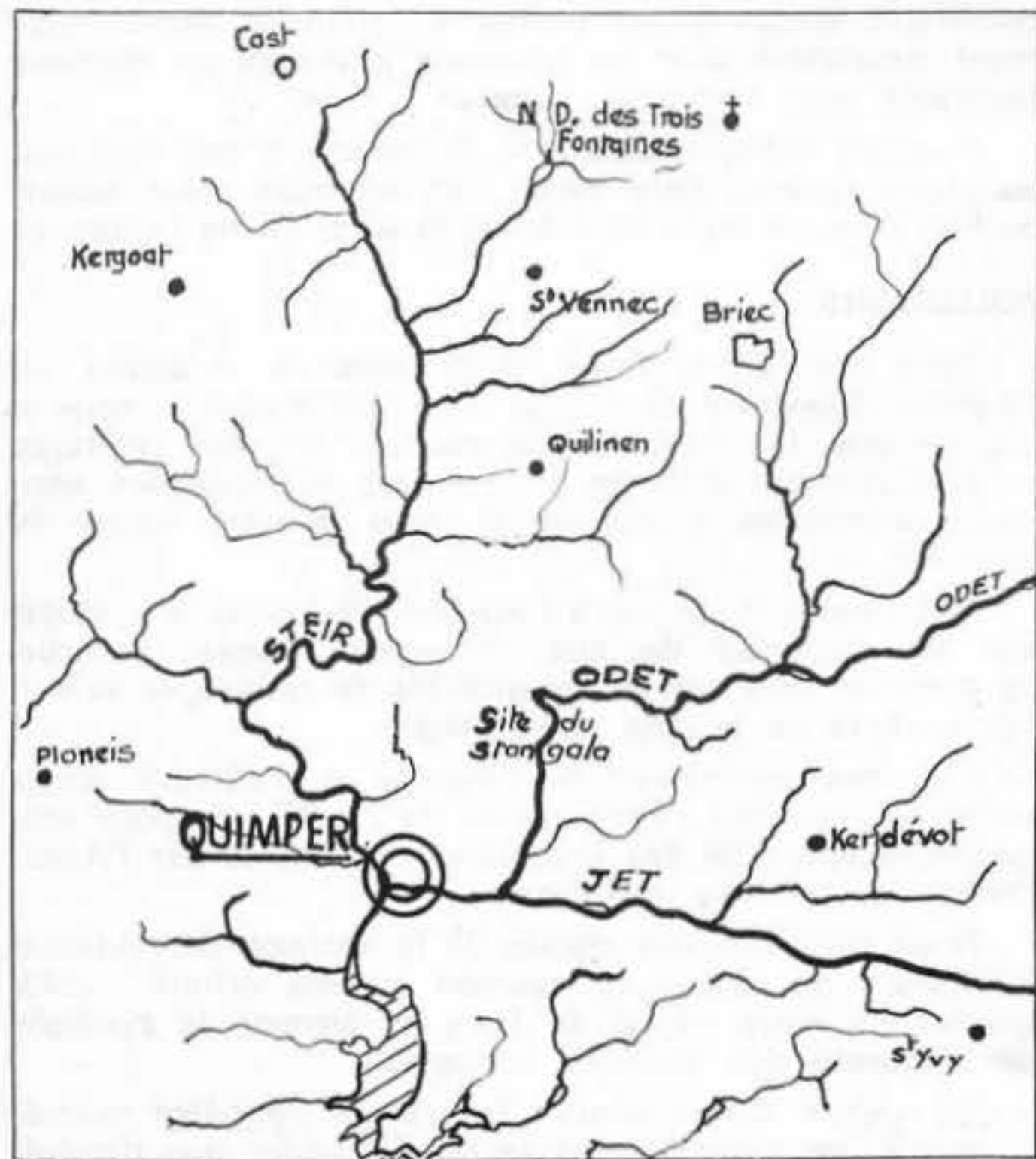
Enfin, les précipitations pluviales de ces trois dernières années ont été plutôt déficitaires, 1971 ayant surpassé 1970.

Hauteurs d'eau recueillies à la station météorologique de Brest-Guipavas :

Années .....	1968	1969	1970	1971
Hauteurs en m/m	1031,3	1030,6	983,6	913,9
Moyenne des 27 dernières années	1040,6			
Écarts en moins .				126,7
Déficit en % . . . .	0,9 %	0,9 %	5,5 %	12 %

Tableau extrait de « Ouest-France » (8 et 9/1/72). Pour être exact, il faudrait connaître la pluviométrie du bassin de chaque rivière, qui peut être différente de celle enregistrée à Guipavas.

En conclusion, ces conditions font que nos rivières sont très sensibles à la sécheresse ; elles sont plus exigeantes dans leur aménagement que des rivières ayant un débit plus constant et plus important (voir graphiques des débits).





## 2. BOISEMENT EXCESSIF DES RIVES

La majeure partie des rives de ces cours d'eau est excessivement boisée : en certains points, l'eau coule sous une voûte de taillis, impénétrables à la lumière et... au pêcheur.

On peut penser que cela lui permet de mieux se dissimuler à la vue du poisson (et aussi, hélas !, au braconnier, qui peut, lui, se dissimuler à la vue des gardes).

En fait, ce boisement excessif prive de lumière le lit de la rivière, qui est alors dépourvu de la flore aquatique dans laquelle vit la faune nourricière des poissons et où ils peuvent se dissimuler.

En outre, le phénomène de photosynthèse, par action de la lumière sur la chlorophylle de la flore produit de l'oxygène naissant, enrichissant le taux d'oxygène dissous par litre d'eau, ce qui est favorable à la vie des salmonidés et contribue à abaisser le seuil de la pollution dans bien des cas.

Des branches basses trempant dans l'eau arrêtent des bris ou des herbes flottants, freinent le courant ; ce qui facilite l'envasement des frayères. En outre, elles gênent le lancer des leurres.

Certains disent : ces branches basses forment une cachette et un abri pour le saumon, parce que poisson lucifuge, et de ce fait le protègent du braconnier. C'est à mon avis un raisonnement faux, car le braconnier sait que là où il y a « cache », il peut y avoir un saumon, et ces branches basses le dissimulent aux yeux du poisson, ainsi plus facile à surprendre.

Les braconniers connaissent très bien les trous à saumons, avec ou sans branches formant écran.

D'ailleurs, l'instinct de reproduction pousse les saumons à monter en eau douce pour y frayer, et quand ils sont dans le cours d'eau, rives boisées ou non, il faut bien qu'ils y restent.

Les rivières d'Irlande et d'Ecosse, encore relativement riches en saumons, ont la majeure partie de leurs rives complètement dénudées. Les saumons s'y cachent parmi des herbes, ou des rochers, souvent placés par main d'homme, car si ces pays ont encore des saumons ils font ce qu'il faut pour entretenir leurs cours d'eau.

### REMEDES :

Il faudra donc déboiser nos rives, mais de façon intelligente, et là où c'est nécessaire.

D'abord, obtenir l'accord du propriétaire riverain ; voir avec lui ce que l'on se propose de faire, et où sera déposé et brûlé — s'il y a lieu — le bois coupé.

Ensuite, ne pas transformer les rives en un désert ; il faudra, de place en place, laisser des touffes qui porteront les insectes aériens nourrisseurs des truites et des tacons ; laisser la végétation sur la rive qui, en été, donne le plus d'ombre sur la rivière, mais on en coupera les branches basses pour permettre le lancer des leurres.

Il ne faut d'ailleurs pas toujours couper les branches des taillis au ras du sol, mais par exemple à 1 mètre de hauteur environ, et c'est, selon le cas, à décider sur place.

Il faudra aussi ménager les taillis dont les racines protègent la rive de l'érosion, notamment dans la partie concave d'un coude de la rivière.

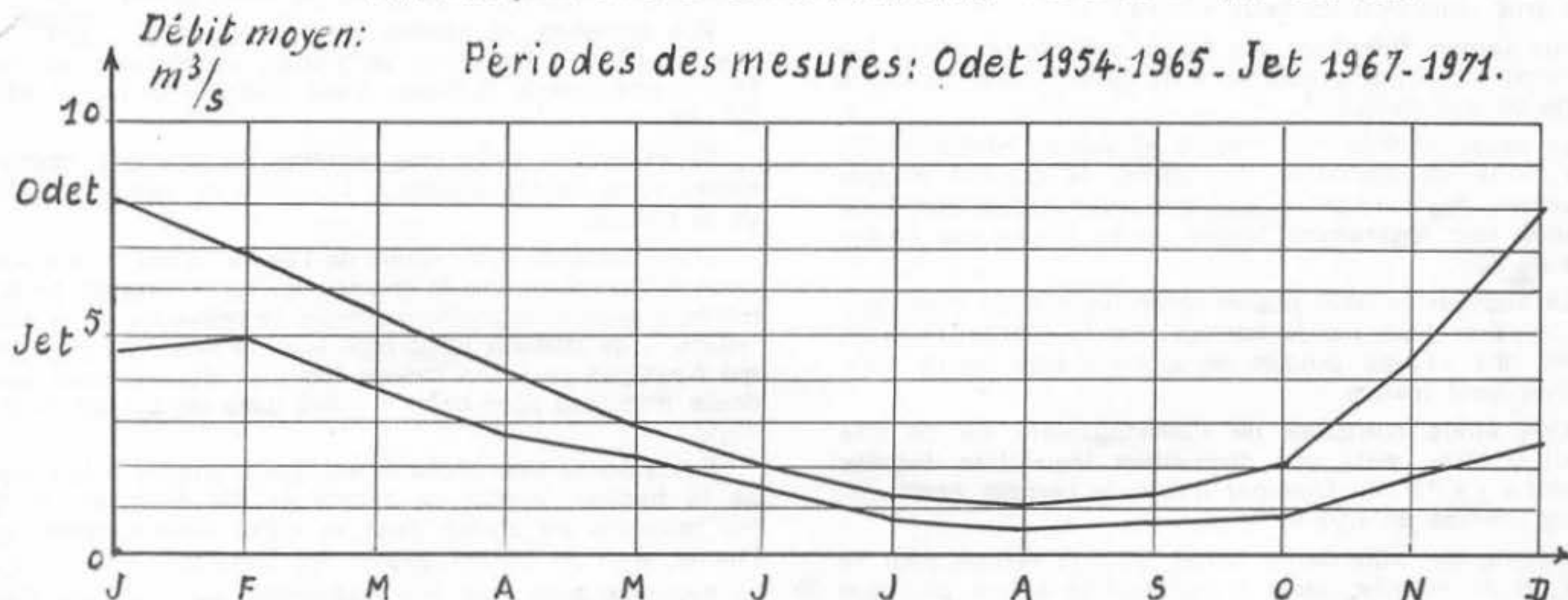
En un mot, il conviendra de bien réfléchir aux conséquences possibles du déboisement sur le comportement du poisson et sur la modification ultérieure possible de la rive par le courant, pour en éviter la dégradation.

Les branches immergées doivent impérativement être enlevées, car elles facilitent l'envasement.

Quant aux souches, selon leur situation, certaines pourront être conservées, ou placées en un lieu choisi, pour briser un courant trop violent et y former un abri.

Il ne s'agit pas de transformer la rivière en un canal, mais de la « meubler et de la modeler intelligemment » avec ce que la nature permet.

## GRAPHIQUE DES DÉBITS MOYENS DE L'ODET ET DU JET



NOTA. Aucune mesure effectuée sur le Steir en raison de l'absence d'un dispositif d'enregistrement du débit.



# Les rivières de Quimper et leurs aménagements

## 3. AMÉNAGEMENTS DE BARRAGES

Dans les paragraphes précédents, il a été indiqué ce qu'il serait souhaitable de faire pour améliorer l'habitat de nos salmonidés dans les rivières de Quimper.

Dans ce qui suit, il sera exposé ce qu'il serait indispensable de faire pour faciliter la montée des migrateurs, saumons et truites de mer.

Rappelons que, si ces migrateurs ont des exigences que la truite fario n'a pas, les aménagements faits pour ceux-là seront toujours favorables à celle-ci, qui effectue aussi sa montaison vers les petits ruisseaux pour y frayer dans les meilleures conditions.

### L'ODET :

Dans sa montée vers les frayères, dont les meilleures sont situées dans la région de Trégourez et Langolen, le saumon trouve les obstacles suivants :

#### Barrage Méret.

Le moulin alimenté autrefois par la chute n'existe plus. Il y a peu de profondeur à l'aval du barrage, et la nappe déversante ne permet pas toujours un franchissement facile par-dessus celui-ci, en raison de la faible épaisseur d'eau et du manque de profondeur à l'aval.

Il existe une passe rive droite, dont le fonctionnement est imparfait ; il faudrait en abaisser la prise d'eau amont pour qu'elle soit mieux alimentée.

L'étang Méret, situé à l'amont, pourrait constituer un lieu d'attente pour le saumon, où il serait en paix, la pêche y étant interdite. Mais la pollution venue de l'amont en fait une zone insalubre, et même mortelle en été.

#### Barrage de Saint-Denis.

Il n'y a plus de moulin en ce lieu depuis près de vingt ans ; c'est la « clef de l'Odét », et sans doute le plus gros point noir de cette rivière.

Les vannes fuient, et ces fuites suffisent à attirer les saumons au « trou personnel » du propriétaire où il les pêche de son mieux... !

La passe semble mal conçue et surtout située en un lieu où le saumon n'est pas attiré, le courant d'appel provenant des vannes — soit par leurs fuites, soit lorsqu'elles sont légèrement levées — se faisant sur l'autre côté de l'île.

Le saumon ne peut passer qu'en période de crue, soit par la passe, soit par le barrage, car la charge d'eau en amont des vannes produit un courant trop rapide lorsqu'elles sont levées.

Une étude complète de l'aménagement de ce site serait à faire, mais une disposition législative désuète empêche l'A.P.P. de Quimper d'agir, le barrage étant soi-disant « fondé en titre ».

L'étang de Saint-Denis serait un bon refuge pour le saumon en montée, mais il est soumis à une pollution venant d'une laiterie-beurrerie, qui déverse ses effluents sur des prés situés à l'amont de Pen-Hoat. Cette pollution fut catastrophique en 1971, et une action judiciaire a été entreprise à ce sujet.

#### Barrage de Pen-Hoat.

Les aménagements faits il y a trois ans : brèche dans le barrage principal, colmatage des fuites des barrages secondaires, permettent aux saumons de passer, à condition qu'ils puissent arriver au pied du barrage, et y trouver un débit suffisant de la brèche, ce qui n'est pas toujours le cas en période d'étiage.

A signaler qu'à l'aval immédiat de ce barrage principal se produit un colmatage du fond dû à une pollution minérale provenant du trop-plein ou de la vidange des bassins de décantation de l'eau de lavage des graviers de la carrière de Kérous ; nous attirons l'attention de la D.D.A. sur ce point.

#### Barrage de la prise d'eau de l'usine à papier d'Odét.

Les saumons ne peuvent le franchir qu'en période de crue, qui seule leur permet d'arriver à ce barrage, le cours naturel de l'Odét étant presque constamment à sec, tout le débit passant par l'usine.

Une passe à amortisseurs y existe depuis la construction du barrage, qui est muni d'une vanne automatique se levant lorsque le niveau amont, par suite d'une crue, se relève.

La régulation de l'alimentation en eau de cette passe était effectuée par un flotteur, rendu solidaire de la vanne de la passe par un levier ; si le niveau amont s'élève, le flotteur monte, et la vanne se lève, assurant l'alimentation de la passe.

Cette disposition avait pour but d'économiser l'eau utilisée par la passe (1).

En fait, actuellement, l'ensemble du mécanisme est bloqué par la rouille et la vanne reste fermée.

La Fédération du Finistère a obtenu de l'usine, sur la rive droite du barrage fixe, l'ouverture dans la crête d'une brèche semi-circulaire de 1 m de largeur et 0,40 m de profondeur, la crête de ce barrage étant surélevée de 8 cm pour compenser le débit de cette brèche.

Elle alimente un chenal qui, pratiqué le long de la rive, conduit à l'aval de la grande vanne automatique. Mais cette passe rustique n'est efficace qu'en période de crue.

En décembre 1969, une centaine de saumons stationnaient dans l'usine même, à la sortie du canal de fuite de la turbine.

D'accord avec la direction de l'usine, la vanne automatique fut levée durant la journée du 12 décembre, ce qui permit à quatre-vingt-trois saumons de remonter la « vieille rivière », de franchir le barrage sous la vanne levée — ce qui n'est pas particulièrement facile — mais il était sans doute trop tard pour qu'ils frayent dans de bonnes conditions.

Cette année une pêche électrique pratiquée à la sortie de la turbine, permit de récupérer dix saumons et de les remettre en amont dans le canal d'alimentation de l'usine, d'où ils purent gagner les frayères.

Reconnaissons que ces opérations ne sont pas simples, qu'il y faut des moyens et du personnel, et l'accord de la direction.

(A suivre)

(1) Il s'agit de la vanne automatique, système Avêque.



## La saison sur l'Elorn

Après les violentes pluies de la mi-février l'on a pu observer de belles remontées de saumons sur l'Elorn.

De nombreux poissons se trouvaient déjà sur les frayères lors de la période d'ouverture, hélas ! l'U.D.N. a tué la totalité de ceux-ci. A ce jour, il semble que pas un seul saumon ne vit plus de trois semaines en eau douce. La prochaine ponte sera un véritable désastre. L'avenir n'est pas rose pour notre belle rivière. Actuellement, il est impossible de dénombrer le nombre exact de saumons morts, victimes de ce fléau ; à coup sûr plusieurs centaines avant la fin de l'été. Malgré ce désastre 187 saumons sains ont été capturés à la ligne. Ces prises représentent le tableau des pêcheurs bien connus dans le secteur. En fait, si l'on considère le nombre de cartes délivrées, les touristes et les « romano » (qui en firent cinq la même journée), on peut affirmer que les 200 captures sont largement dépassées. En conclusion, compte tenu de la maladie, 72 aura été, pour l'Elorn, la meilleure saison depuis 1966.

Durant les trois premières semaines d'ouverture, le poids moyen des poissons était largement supérieur à la moyenne habituelle, les 5 kilos ayant été monnaie courante. La plus belle prise 18 livres. Une très belle remontée a eu lieu durant la semaine du 10 avril : 27 prises homologuées. Les meilleurs secteurs : tout le cours inférieur, moyen et le début du cours supérieur. Quelques saumons signalés sur le cours supérieur, mais le fait n'a pu être contrôlé. Notons toutefois que des poissons atteints d'U.D.N. ont été vus dans le secteur de Sizun.

La preuve nous a encore été donnée cette année que nos rivières bretonnes pourraient encore être valables et ceci malgré la situation lamentable dans laquelle elles se trouvent, tous les espoirs sont encore permis, malgré les barrages, malgré les pollutions de toutes sortes, les saumons continuent à remonter nos cours d'eau. Nous pouvons encore sauver la pêche, mais il est urgent, très urgent de repeupler l'Elorn, espérons que le Conseil supérieur de la pêche lèvera l'embargo sur l'achat des œufs de saumons, faute de quoi il faudra s'attendre à des saisons désastreuses et à un très grand mécontentement parmi l'ensemble des « saumoniers ».

Sur le plan truite, nous avons peu de précision. Une épidémie a simultanément frappé truites et saumons, ceci depuis avril 71. Cette maladie s'apparente beaucoup à l'U.D.N. et frappe principalement les plus gros sujets. Précisons néanmoins qu'elle semble beaucoup moins virulente cette année. L'Elorn est encore peuplée de truites, mais le stock s'est considérablement amoindri. Certains secteurs sont de véritables déserts piscicoles. Là aussi, il serait urgent que tous les pêcheurs s'unissent

pour aménager les cours d'eau afin que nous puissions repeupler massivement. A noter que le bureau de l'A.P.P. a procédé à l'achat d'un ruisseau pépinière, affluent de l'Elorn. Grâce au travail de notre garde Lanneval et au concours de quelques courageux pêcheurs, ce travail sera terminé dans les meilleurs délais et près d'un million de truitelles pourront ainsi être lâchées chaque année, dans les meilleures conditions. Nous espérons étendre ce projet pour le saumon.

J.-Y. KERMARREC,  
le 6-5-72.

## Sur le Scorff

**Visite de M. Ballu, ingénieur en chef des Eaux et Forêts, directeur du service pêche au ministère de l'Environnement, sur le Scorff le 23 avril.**

Courant mars, l'A.P.P.S.B. a transmis à M. Ballu, directeur du service pêche au ministère, une étude complète réalisée conjointement par l'A.P.P. de Plouay, les biologistes du C.N.E.X.O., Boulineau et Harache et Thibault, de l'E.N.S.A. Cette étude faisait le point sur l'ensemble des travaux à réaliser pour rendre le Scorff plus propice à la vie des salmonidés : truites et saumons ; l'aménagement des passes, le nettoyage du lit et des berges, en particulier, ont été analysés dans cette étude.

Ce projet ayant favorablement retenu l'attention de M. Ballu et de ses collaborateurs, le directeur du service pêche au ministère est venu, le dimanche 23 avril, s'enquérir sur place des principaux problèmes à résoudre.

Au cours de sa visite sur le Scorff, M. Ballu était accompagné de MM. Vanhove, vice-président de l'A.P.P. S.B., Boulineau et Thibault, la société de pêche de Plouay étant représentée par son trésorier, M. Robino.

Après un arrêt au moulin des Princes où des grilles à saumons devront être posées rapidement, la visite s'est poursuivie par un déplacement le long des rives du Scorff, au niveau du moulin du Roch, en Arzano. A cet endroit le lit de la rivière disparaît sous la végétation et un élagage important devra être réalisé.

Suite aux remarques présentées par M. Ballu, une note complémentaire, détaillant certaines opérations a été établie après une réunion de travail avec les responsables de l'A.P.P. de Plouay (30 avril).

Il reste maintenant à espérer le déblocage des premiers crédits indispensables à la suite du programme...

Espérons également que les membres de la société de Plouay seront nombreux à participer aux travaux auxquels ils seront conviés cet été. « Aide-toi, le ciel t'aidera », c'est un précepte que certains pêcheurs partisans du « Y a qu'à », semblent avoir oublié.

Le 5 juin en soirée, une réunion de travail s'est tenue à la mairie de Plouay, sous la présidence de M. Cabellec, maire et conseiller général, en présence de M. Paturel, directeur départemental de l'Agriculture du Morbihan (D.D.A.) et de M. Pavec, ingénieur G.R.E.F.

Le projet de remise en valeur du Scorff a été présenté par M. Le Stunff, président de l'A.P.P. et M. Pierre, président de l'A.P.P.S.B.

But de la réunion : établir les coordinations indispensables avec la D.D.A., définir les modalités du financement des opérations.

**Hôtel "Bon Accueil" <sup>★ NN</sup>**

**CHATEAULIN - Finistère Sud**

**100 % neuf - Repos - Pêche - Campagne  
— Plages - Vacances idéales —**

**Demandez documentation**



# Coup d'œil sur les réalisations étrangères

Nous avons entrepris il y a près de trois ans une action pour la préservation et la restauration de nos populations de saumon.

Utopie, disaient certains, d'autres le disent toujours. Cependant, tous les pays possesseurs de rivières à saumons ont, depuis parfois des dizaines d'années, effectué un effort important pour préserver cette richesse. Les exemples ne manquent pas.

Pourquoi ce qui a réussi dans les pays étrangers ne pourrait-il pas être entrepris en France ? Inertie administrative, défaillance des multiples organismes concernés, mauvaise volonté parfois...

L'A.P.P.S.B. n'a pas l'intention d'enfoncer des portes ouvertes. Les expériences étrangères, leurs échecs répétés, leurs succès, sont autant de leçons dont nous devons tenir compte. Les spécialistes étrangers nous ont d'ailleurs proposé leur collaboration, d'autres nous rendent visite en Bretagne pour confronter nos problèmes et les leurs.

Une tâche ardue et complexe nous attend avec de nombreuses embûches. La seule solution est de s'inspirer des expériences étrangères et, mieux, d'aller se rendre compte sur place.

Le CNEOX, qui partage ce principe, finance un certain nombre de missions qui permettent à deux de nos conseillers scientifiques et techniques, MM. Harache et Boulineau, d'accumuler une importante documentation sur les expériences étrangères.

Pour prouver que ce que nous entreprenons est possible, nous avons décidé d'ouvrir dans notre revue une rubrique traitant d'exemples précis d'aménagements de rivières et d'aquaculture marine de saumons.

Dans notre précédent numéro, déjà, nous avons publié un important article sur les plus récentes réalisations norvégiennes, et cet article a suscité un très vif intérêt.

Nous continuons cette rubrique par une série d'articles rédigés à la suite d'un voyage d'étude de trois semaines effectué par M. Harache en Grande-Bretagne et en Irlande, puis elle se poursuivra par une série d'articles sur les réalisations scandinaves, à la suite du prochain voyage de M. Boulineau.

L'A.P.P.S.B.

## Voyage aux Iles Britanniques par Yves HARACHE Biologiste C.N.E.X.O

Trois semaines pour étudier sur place les réalisations anglaises, galloises, écossaises et irlandaises, c'est peu. Avant toute chose, ce voyage a permis de nouer des contacts très fructueux avec les divers responsables qui m'ont réservé partout un accueil très chaleureux.

Qu'il me soit permis de remercier ici principalement :

- M. Allan, chief officer, Salmon and Freshwater Fisheries for England and Wales qui a organisé un voyage de 4 jours avec accompagnateur dans le Devon et le sud du Pays de Galles ;
- M. Pyefinch, Officer in charge, Department of Agriculture and Fisheries for Scotland qui a préparé un plan de voyage pour une semaine en Ecosse ;
- Dr. Went, Officer in charge, Department of Agriculture and Fisheries for Ireland, Miss E. Twomey et leur personnel qui m'ont reçu à Dublin et m'ont assuré de leur coopération.

Aménagement.  
L'importante échelle à saumons de Pitlochry (Ecosse) permet aux saumons de franchir un haut barrage.





Au cours des prochains numéros quelques types de réalisations seront étudiés, montrant l'effort réalisé par nos voisins pour la gestion de leurs rivières : Devon et Pays de Galles, Ecosse (aménagement de rivières et aquaculture marine de salmonidés) et Irlande.

Avant d'en arriver aux exemples précis, il est indispensable de souligner la similitude entre les programmes entrepris (et menés à bien à l'étranger) et le programme saumon de l'A.P.P.S.B. tel qu'il est exposé dans le livre blanc « le Saumon richesse bretonne à développer ».

Aménagement des rivières, repeuplement par différentes techniques, contrôle scientifique de l'évolution des populations et, en Ecosse, tentative de refonte complète de la législation en vigueur, qui est désuète et mal adaptée aux exigences actuelles.

Dans tous les programmes, un des points essentiels consiste à faciliter la reproduction naturelle des saumons par l'aménagement et l'entretien des rivières. Construction de passes, nettoyage des frayères, déversement de graviers propres pour constituer de nouvelles frayères.

Ensuite, l'effort de repeuplement intervient pour compléter la ponte des géniteurs sauvages. D'une façon générale, des alevins en fin de résorption de vésicule sont déversés dans les parties hautes ou inaccessibles des rivières et de leurs affluents. La technique des ruisseaux et étangs pépinières est assez couramment utilisée, car elle constitue un moyen peu onéreux de repeupler les rivières.

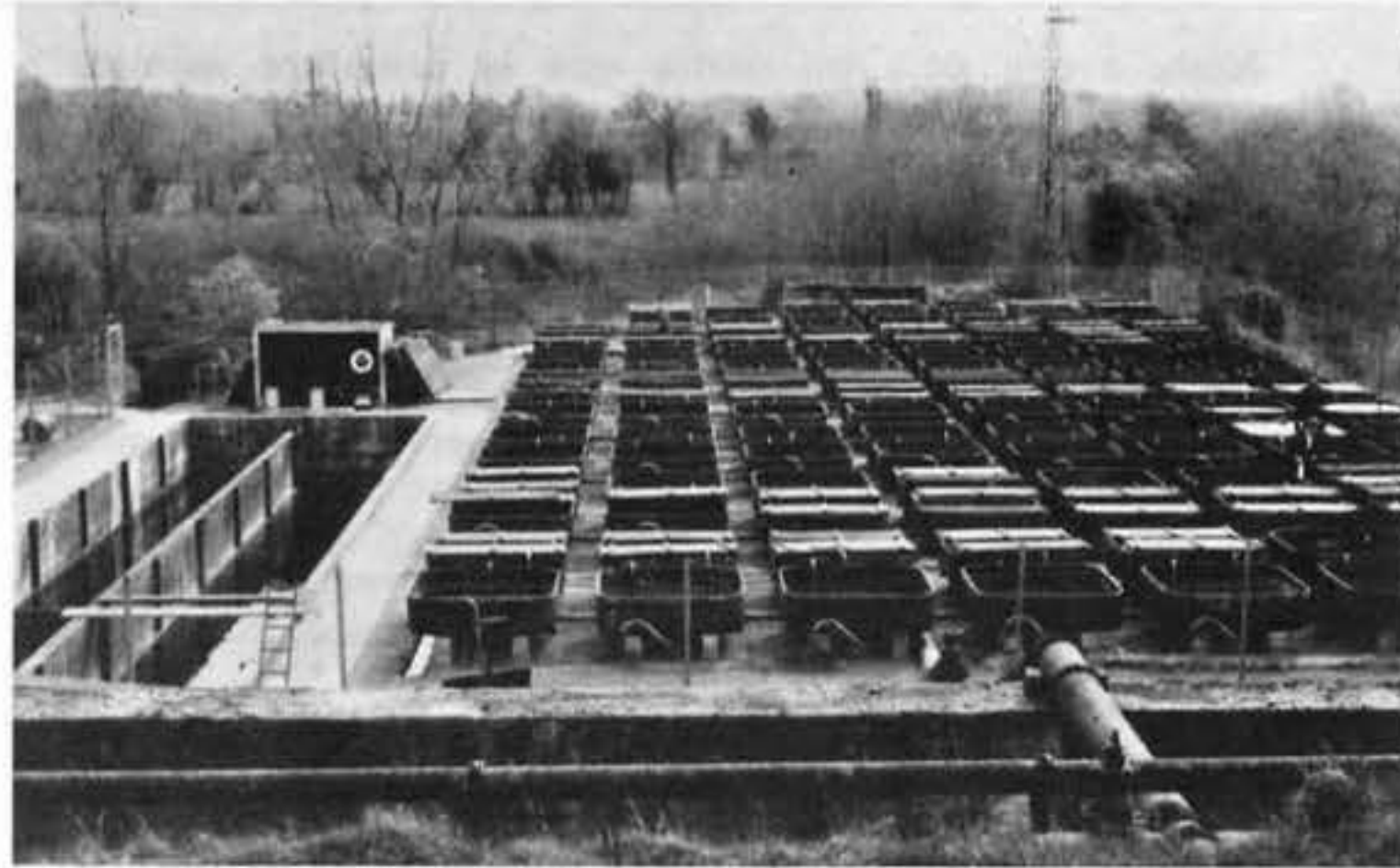
Il faut cependant des surfaces importantes pour que la production soit significative.

Enfin, la production de smolts en pisciculture vient couronner cet effort. Dans la plupart des cas elle est une absolue nécessité pour obtenir un résultat rapide, principalement quand la situation est très dégradée. De nombreuses piscicultures spécialisées dans l'élevage de saumons de repeuplement fonctionnent un peu partout outre-Manche, certaines de petite taille 10 à 20 000 smolts, d'autres plus importantes : 100 000 à 200 000.

Les résultats sont variables d'une rivière à l'autre. D'une façon générale ils sont très satisfaisants, parfois spectaculaires, principalement en Irlande et dans certaines rivières d'Ecosse (rivière North Esk en particulier, dont le programme d'aménagement a permis de tripler les captures en vingt ans, malgré une pêche commerciale intensive près de la côte et dans les estuaires. Cet exemple particulier fera l'objet d'un article ultérieur.)

Enfin, tous ces efforts sont complétés par les structures de recherche sur le saumon qui permettent de mieux connaître le poisson, ses exigences, son comportement en élevage, ses maladies et d'apporter des réponses satisfaisantes aux nombreux problèmes qui se posent dans tout programme de remise en valeur d'un réseau hydrographique.

Ces grandes lignes constituent la trame de tous les programmes de remise en valeur étudiés en Grande-Bretagne. Parfois un des aspects l'emporte sur l'autre, en fonction de la situation de la rivière, des causes de la dégradation et des moyens financiers, mais partout on retrouve ce schéma général... qui est aussi celui proposé par l'A.P.P.S.B. dans son livre blanc.



Repeuplement.  
La pisciculture de Parteen (Irlande) qui produit 200 000 smolts par an.



Recherche et contrôle.  
Ci-dessus, laboratoire du « Salmon research trust » de Newport (Irlande).  
Ci-dessous, station de capture de « Salmon leap » en Irlande.





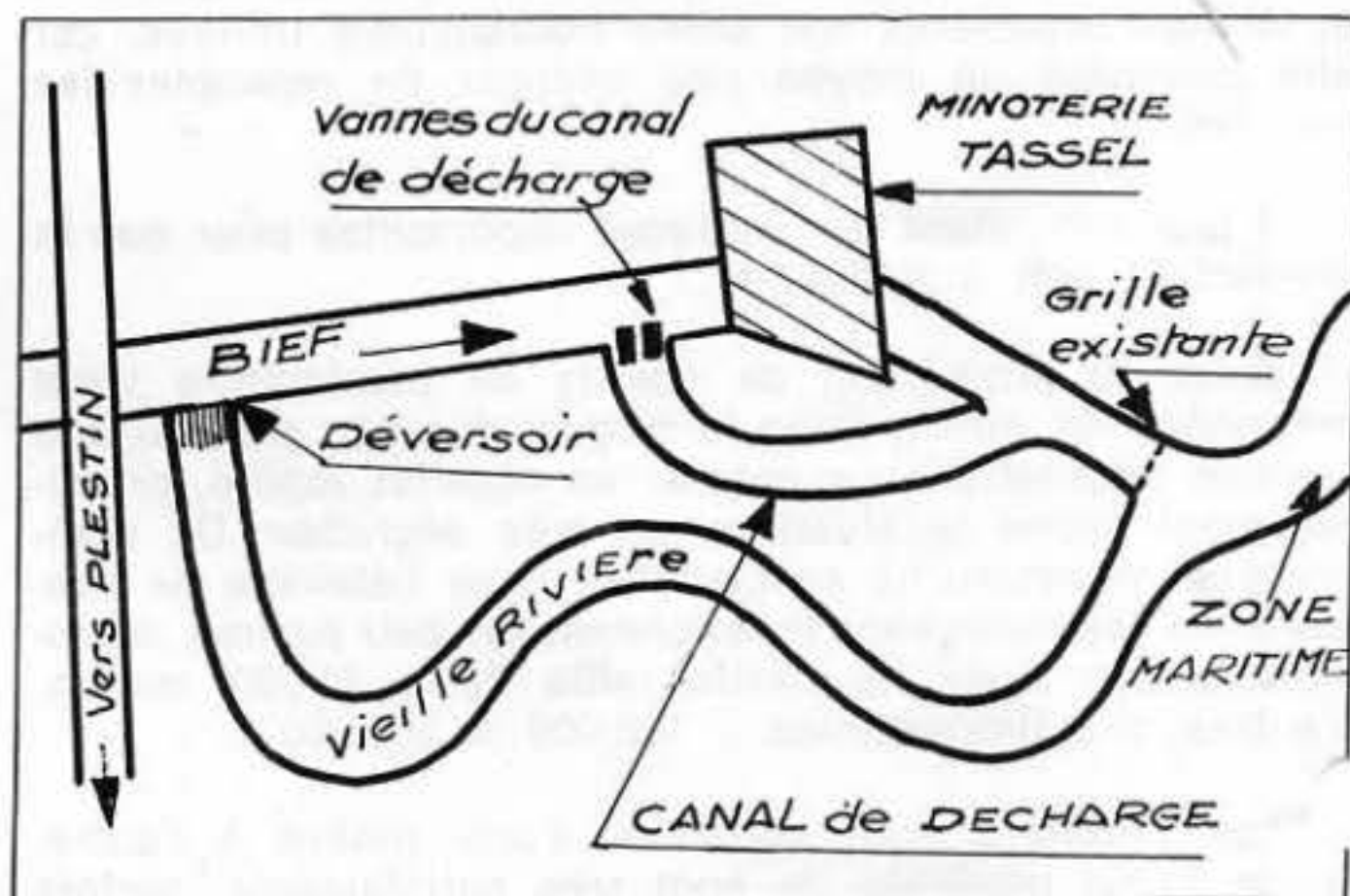
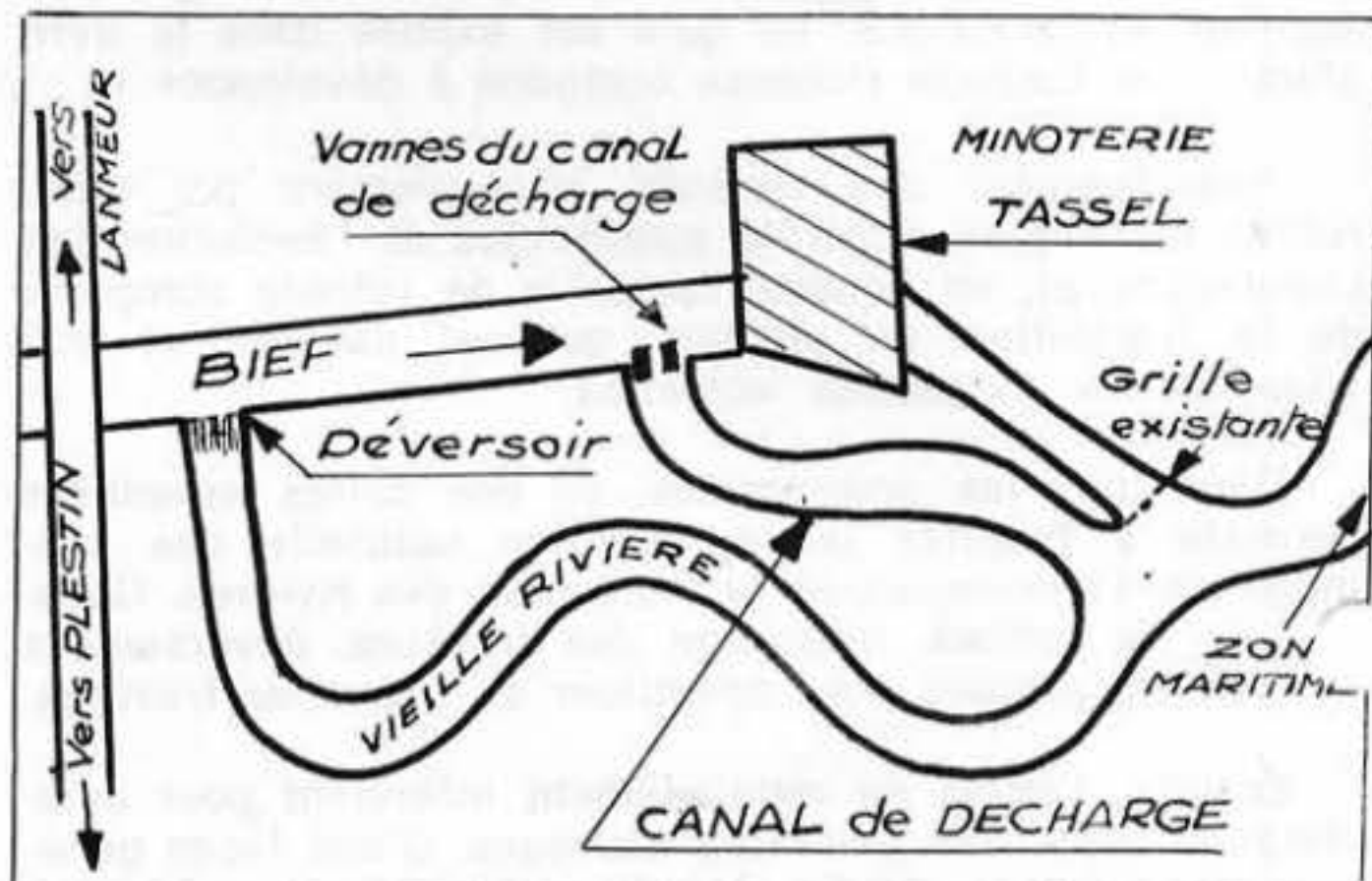
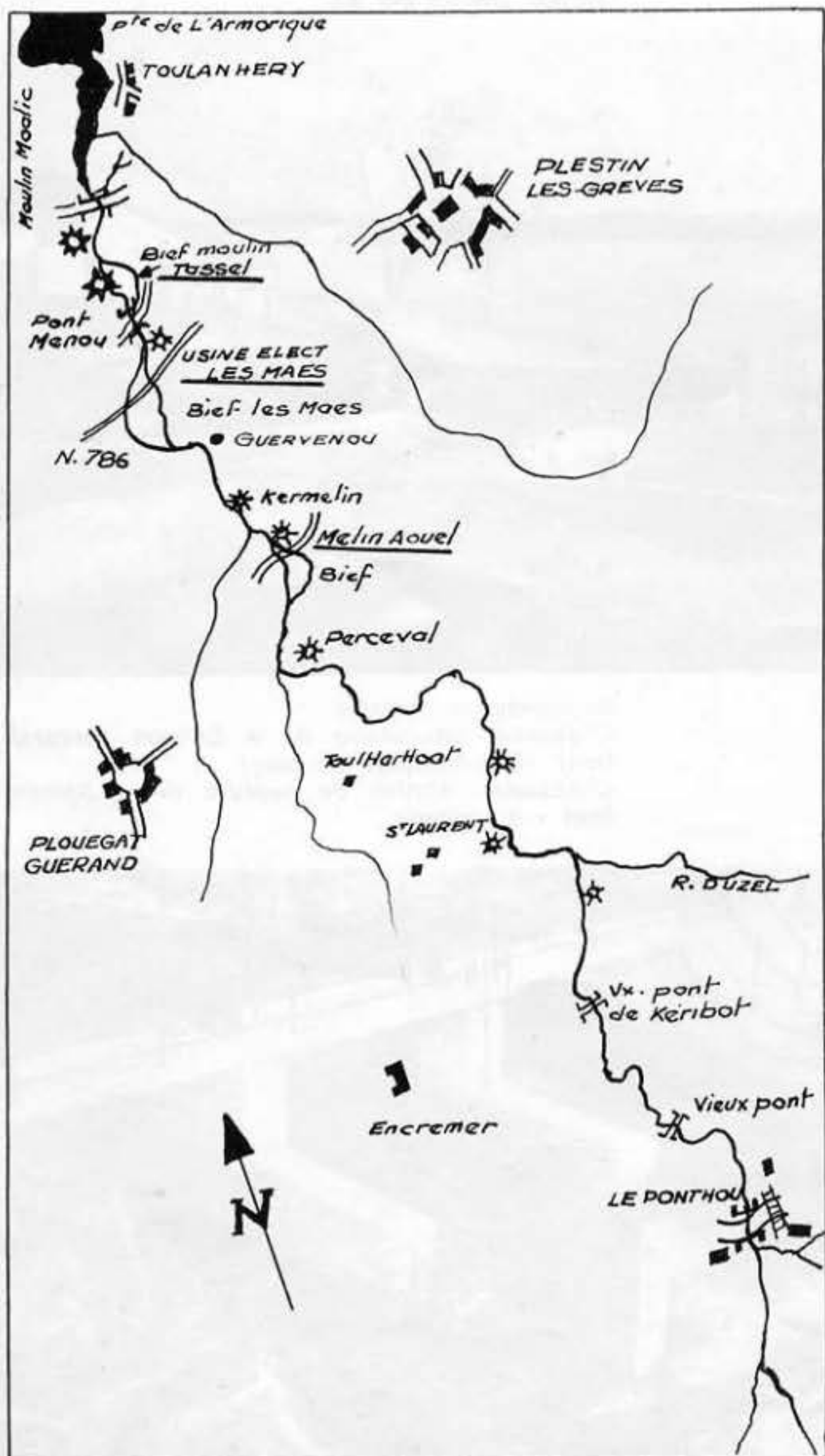
# LE DOURON et les aménagements nécessaires

Nous avons déjà pu écrire que la première mesure à prendre pour la remise en valeur de nos rivières consistait à les aménager judicieusement. Nous reviendrons sans cesse sur ce point « cent fois sur le métier... » et nous nous efforcerons, dans chaque numéro, de présenter quelques-unes des suggestions émises par nos correspondants.

Nous débuterons, dans ce numéro, par l'énumération des travaux les plus urgents à effectuer sur le Douron, nous poursuivrons dans les numéros 7 et 8 par les dossiers des autres rivières de Morlaix.

La présente étude a été effectuée par les animateurs de l'A.P.P.S.B. du Nord-Finistère, en particulier, par MM. Blougorn, Bellec, Le Ru.

Elle a été soumise, pour avis, à M. Delalande, président de l'A.P.P. de Morlaix et sera adressée au C.S.P. M. Delalande assistait d'ailleurs à la réunion du bureau qui s'est tenue le 7 mai à Châteauneuf. L'A.P.P.S.B. se réjouit de la concertation qui s'établit ainsi avec l'importante A.P.P. de Morlaix.



## RECTIFICATION DU TRACÉ DU CANAL DE DÉCHARGE (voir plan)

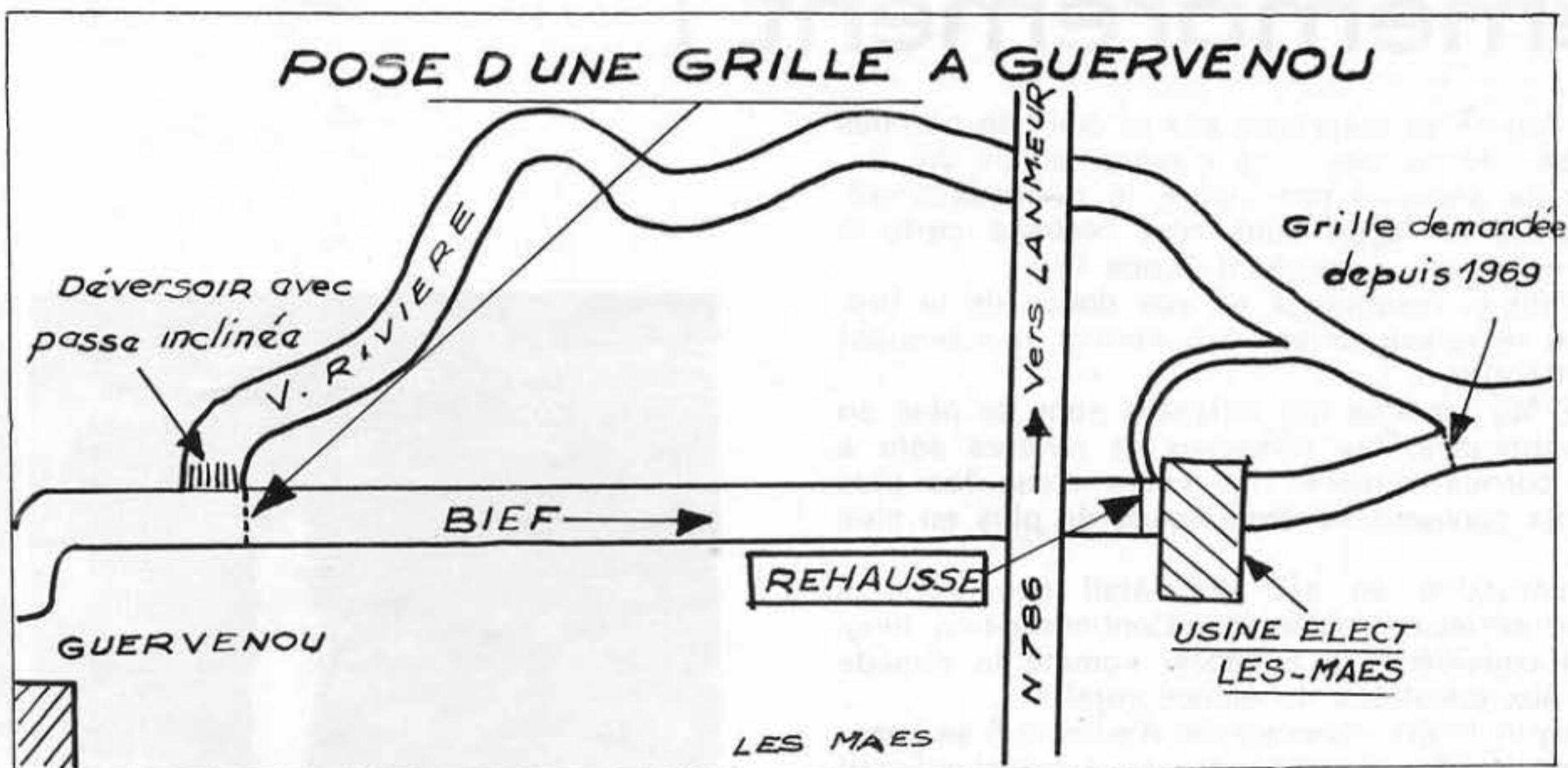
### RÈGLEMENT D'EAU

Tous les soirs et d'une façon générale, l'eau devra être restituée à son cours normal (vieille rivière), quand le propriétaire n'en aura pas besoin pour assurer la marche de son moulin.

Afin de désenvaser son bief, M. Tassel sera autorisé à faire des chasses d'eau par ses vannes de décharge, deux fois par semaine; les heures et les jours devront être fixés en accord avec le meunier, afin que les gardes puissent éventuellement effectuer une surveillance. En outre, **le propriétaire sera seul responsable des manœuvres de ses vannes.**

Nous n'ignorons pas qu'après ces chasses d'eau, il faut à nouveau remplir la réserve qu'est le bief, en période d'étiage cette opération demande une demi-heure et même plus, **de ce fait la vieille rivière et toute la zone maritime se retrouvent à sec, il est très facile aux braconniers d'agir.**



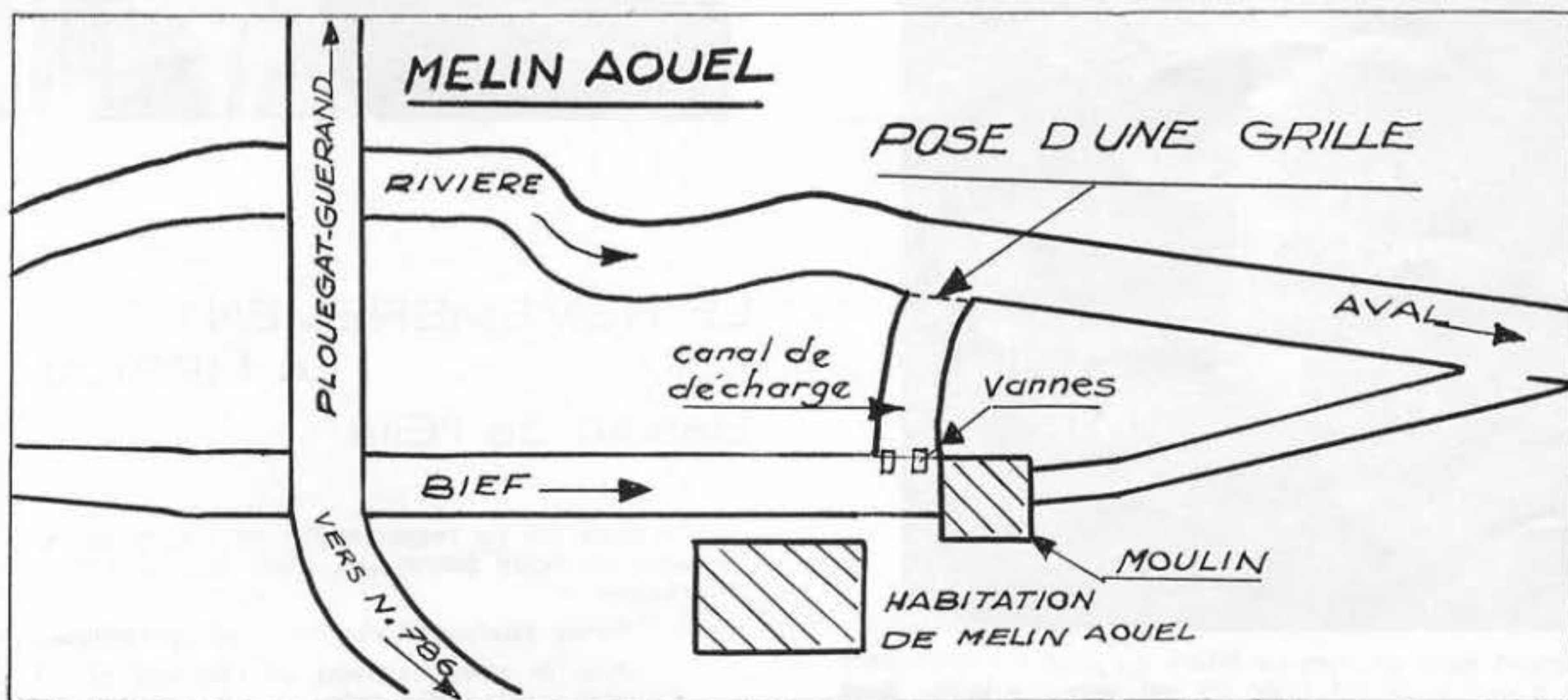


#### POSE D'UNE GRILLE AU DÉPART DU BIEF QUI ALIMENTE L'USINE ÉLECTRIQUE MISE EN PLACE DE LA REHAUSSE (voir plan)

La grille s'impose afin d'éviter aux tacons de descente d'être broyés par la turbine de l'usine de Las-Maes. Elle permettrait également aux truites de mer et aux saumons bécardes de regagner rapidement et sans risques la mer.

Quant à la réhausse, au bas du bief à la prise d'eau de l'usine, il existe un emplacement prévu pour une planche, **celle-ci devrait être placée dès le 1<sup>er</sup> mai et pendant toute la durée de l'étiage**. De ce fait, le niveau de la vieille rivière augmenterait, ce qui permettrait aux salmonidés d'été de contourner et de franchir l'obstacle qu'est actuellement cette usine.

**Nous faisons remarquer que cette réhausse est indispensable**, malheureusement malgré nos remarques personne n'en tient compte.



#### UNE GRILLE ET UN RÈGLEMENT D'EAU

En plus de la grille, le règlement d'eau suivant devra être observé par le propriétaire.

Le meunier devra rendre l'eau à son cours normal (vieille rivière), chaque fois qu'il n'en aura pas besoin pour assurer la marche de son moulin. Il sera autorisé à ouvrir ses vannes de décharge en cas de crues afin d'éviter les inondations. Il sera également autorisé à ouvrir ses vannes de décharge deux fois par semaine pour désenvaser son bief, **les jours et les heures seront fixés avec le propriétaire qui sera seul responsable des manœuvres de ses vannes**.



# Remembrement !

Que l'on ne se méprenne pas et que l'on ne nous fasse pas dire ce que nous n'avons jamais dit.

Nous ne sommes pas contre le remembrement, mais contre la façon dont sont réalisés certains travaux connexes auxquels il donne lieu.

Les faibles ressources en eau douce de la Bretagne, où le ruissellement est intense, mériteraient plus d'attention.

L'été, les sources qui tarissent sont de plus en plus nombreuses, les ruisseaux et rivières sont à sec et, corrélativement, nos cours d'eau les plus importants connaissent des étiages de plus en plus accusés.

L'alimentation en eau du bétail commence à poser de sérieux problèmes... Continuera-t-on longtemps à considérer le bulldozer comme le remède miracle aux questions du monde rural ?

Les agriculteurs commencent d'ailleurs à se poser un certain nombre de questions et il est significatif qu'au Faouët, situé à 7 kilomètres de Meslan, les exploitants, locataires et propriétaires, ont refusé le remembrement par 159 voix contre 1 abstention et 33 oui.



Ces Mansart sans art, ces Le Nôtre du pauvre construisent le paysage à coups de bulldozer. Ils ont appris à tailler dans le vif, à faire table rase. Ce n'est pas une forêt qui les arrête, ni la forêt de la procédure, ni la barrière des lois.

Vous voulez des noms ? — de braves gens honnêtes et puissants, parce que puissamment assis entre deux piles de dossiers importants, qui peuvent d'un coup de pouce ou de coude, s'ils bougent un peu — ce qui est rare, fort heureusement — vous bousculer à l'autre bout de la France un paysage qu'ils n'ont jamais vu et qu'ils ne sauraient voir de toute façon.

Claude LÉMONON (*la Nation*).



## LE REMEMBREMENT A MESLAN (56) Bassin de l'Ellé

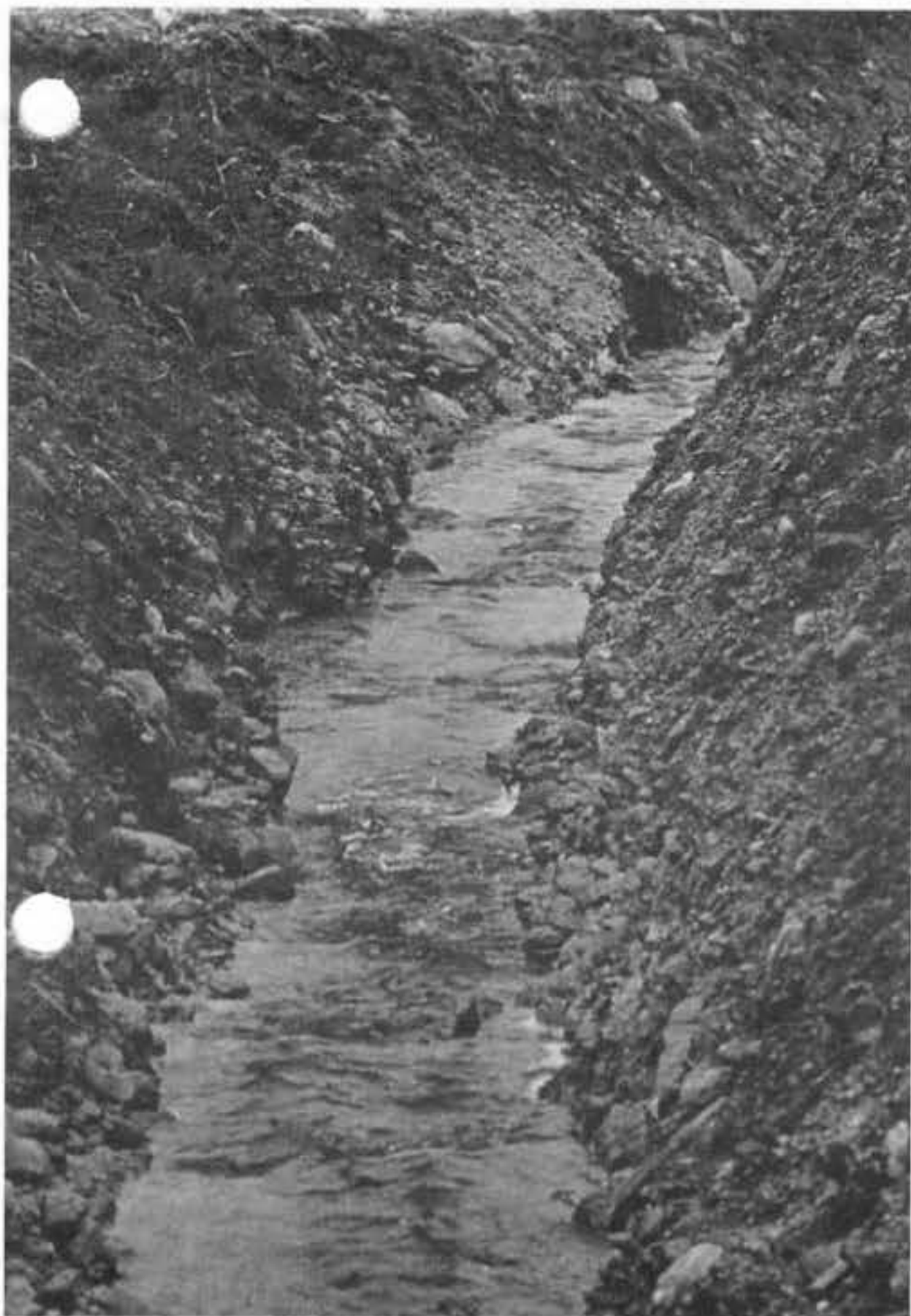
« Mais qui ne respecte pas ne créera jamais. La sauvegarde de notre patrimoine, c'est la première démarche du créateur. »

- Après études pédologiques et hydrauliques sérieuses.
- Pour le ralentissement de l'érosion et une meilleure conservation des sols.
- Pour limiter le ruissellement et éviter la sécheresse en période estivale.
- Pour faire de la Bretagne une région d'élevage de premier ordre.
- Pour un remembrement économique et écologique.
- Pour tenir compte des directives données par le président de la République, le 10-6-70.
- Pour une saine gestion de nos richesses piscicoles...



• En BRETAGNE, pendant mille ans — les cartulaires des abbayes l'attestent dès le IV<sup>e</sup> siècle — l'homme a organisé la terre en la découpant avec des haies sur talus. C'est le bocage armoricain. Les « experts » sont venus de Paris : « Supprimez les haies qui morcellent les propriétés et gênent la motorisation. Nous ferons de la Bretagne une nouvelle Beauce ! » Un désert, oui ! Les crédits, primes et subventions dégagés par l'Etat pour « la suppression des obstacles à l'utilisation rationnelle des sols » ont surtout fait la fortune des entreprises de travaux publics. Car dans ce pays éventé, l'effacement des talus augmente l'évaporation, diminue la production, favorise la sécheresse et l'érosion. Il faut être enfermé dans un bureau pour imaginer qu'on puisse en même temps supprimer les talus et développer l'élevage des bovins

Hervé TERRACE (*le Canard enchaîné*).



Il est encore temps. Mais il n'est que temps. Un peu plus tard, ce ne seront que des combats d'arrière-garde, précédant de peu la défaite de la nature qui sera aussi celle de l'homme et de sa civilisation.

J. DORST.

AVANT QUE NATURE NE MEURT

## A propos des défoliants

Les défoliants sont plus généralement connus sous le nom de débroussaillants.

**Définition. Caractéristiques** données par l'A.C.T.A. (Association de coordination technique agricole) et la F.N.G.P.C. (Fédération nationale des groupements de protection des cultures).

Les débroussaillants appartiennent au groupe des dérivés aryloxy-acétiques. Formule chimique :  $C^6 H^5 Cl^3 O^3$  ou acide 2, 4, 5. Trichlorophénoxyacétique.

Mode d'action : Ils sont absorbés par le feuillage et véhiculés dans la sève des végétaux à détruire (plantes ligneuses).

Ils sont caractérisés par :

- leur causticité nulle,
- leur puissante efficacité (dose d'emploi moyenne : 1 pour 1 000),
- la lenteur de leur action,
- leur très faible persistance dans le sol,
- leur absence de toxicité.

Les débroussaillants ont une action spécifique sur les plantes ligneuses (broussailles, arbustes, arbres, rejets de coupe, ronces, etc.).

Ils sont sans effet sur la végétation herbacée.

**Principales utilisations :**

- Entretien des bas-côtés des routes, des remblais de voies ferrées, des aires de dégagement, des allées forestières, clairières, pare-feux, des sous-bois par la destruction des souches et rejets de coupe.
- Protection et amélioration des herbages.
- Remise en culture des friches et des landes.
- Désherbage complémentaire du maïs.
- Etc.

Pour répondre aux questions du rédacteur de l'article, compte tenu des caractéristiques et des utilisations possibles des débroussaillants, et dans la mesure où les Ponts et Chaussées, ou autres utilisateurs, respectent la réglementation actuellement en vigueur concernant l'épandage des produits phytosanitaires, on peut dire qu'il n'y a pas :

- de risques de lessivage par les pluies et d'entraînement vers les sources, les ruisseaux ou les rivières,
- de risques d'altération des sources,
- d'incidence sur la flore et la microfaune des rivières,
- de possibilités d'effets à long terme.

L. GOUIN.

N.d.l.r. — Nous avons enregistré cette mise au point avec satisfaction. Cependant, nous ne cachons pas qu'une part de notre inquiétude subsiste. Les lois de la vie sont complexes et, chaque jour, on met en relief les dangers de certains produits chimiques, au départ jugés inoffensifs. Aux défoliants, nous préférons les engins mécaniques qui ont en outre le mérite de ne pas donner à nos paysages l'aspect d'une « terre brûlée ».



# Réussite en Bretagne d'un élevage de truites en mer

La plupart des espèces de salmonidés dits à « grande bouche » (truites, ombles, saumons), présentent la particularité d'avoir des populations qui émigrent naturellement vers la mer à la suite d'un séjour plus ou moins long en rivière. Ainsi les truites de mer pêchées sur nos côtes, appartiennent à la même espèce que la truite de nos ruisseaux (*Salmo trutta*). Sur la côte Pacifique d'Amérique du Nord, il existe une variété marine de la truite arc-en-ciel connue sous le nom de Steel Head (*Salmo gairdnerii*). On observe le même phénomène chez des populations nordiques de l'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*) et chez l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) appelé, dans ce cas « truite de mer », au Québec.

Chez chacune de ces espèces, la migration vers la mer est précédée de la métamorphose observée chez le tacon de descente. Les poissons se « smoltifient », leur forme s'allonge et, surtout, leurs écailles se chargent de guanine qui donne aux flancs un aspect argenté caractéristique. Durant cette transformation, les jeunes poissons sont devenus capables de vivre en eau de mer.

La truite de mer est plus appréciée des gourmets que la truite d'eau douce. Sa chair s'enrichit plus rapidement en pigments caroténoïdes, ce qui lui donne sa couleur rose et sa saveur particulière rappelant celle du saumon. D'autre part, la croissance observée en mer, chez les populations naturelles, est nettement supérieure à celles des truites de ruisseaux.

Il semblait donc intéressant, à plus d'un titre, de tenter un élevage de truites de mer. C'est un patron pêcheur de Saint-Servan, M. Caous, qui décida de tenter l'expérience dans son étang à mer sur la commune de Saint-Suliac.

Un premier projet fut élaboré avec l'aide du professeur Postel et la participation du Crédit agricole d'Ille-et-Vilaine.

En 1970, M. Caous commença un premier élevage et c'est au début 71 que le C.N.E.X.O. lui assura sa participation. L'aspect technique de l'opération fut confié à des chercheurs de l'équipe d'aquaculture du Centre océanologique de Bretagne (C.O.B.).

L'insuffisance des installations ne permit malheureusement pas de faire face aux fortes températures de l'été 71, et ce premier essai fut voué à l'échec.

Un projet d'aménagement fut prévu dès l'automne 71 dans le but d'installer progressivement des structures d'élevages ayant fait leurs preuves à l'étranger.

C'est ainsi qu'une nouvelle expérience débuta en novembre 1971.

Les poissons atteignant un poids moyen de 40 grammes furent convertis à l'eau de mer. Un dosage progressif de la salinité, par pompage d'eau douce et d'eau de mer, permit d'obtenir une excellente adaptation avec une mortalité négligeable.

Les truites prirent la robe argentée des smolts.

En cinq mois, les premiers poissons atteignirent 250 grammes, poids moyen qui correspond à la phase de commercialisation.

Aujourd'hui, ces truites sont mises sur le marché et connaissent un succès très net. La qualité des produits justifie un prix plus élevé que celui des truites ordinaires, ce qui devrait compenser le coût occasionné par un pompage permanent et des conditions générales d'élevage plus onéreuses.

Cette opération est donc une réussite. Dans les années qui viennent, les recherches vont se poursuivre pour améliorer encore la qualité du produit. Il faut préciser que ces poissons sont alimentés aux deux tiers par de la nourriture naturelle (poissons et crustacés surgelés, ou pêchés par M. Caous). Le reste comprend des aliments composés qui apportent le complexe vitaminique essentiel.

Nous espérons bientôt pouvoir disposer d'une alimentation à base de crustacés, riches en pigments caroténoïdes, comme les Euphausiacés. Ces petits animaux, très proches des crevettes, constituent le « krill » dont se nourrissent les baleines et certains poissons comme les saumons. Ces derniers stockent dans leurs tissus les substances « saumonisantes » contenue dans le tégument de ces invertébrés.

La réussite d'une telle opération peut être très significative en ce qui concerne l'avenir de nos cours d'eau encombrés de piscicultures. La mer présente une réserve d'eau qui ne peut être comparée à ce que nous apporte nos sources.

Dès qu'auront été tirées des conclusions positives sur le plan économique, nous pourrions envisager le développement d'une aquaculture marine à salmonidés. Comme est toujours indispensable d'incuber les œufs et d'assurer l'alevinage en eau douce, les piscicultures déjà existantes sur les rivières auront un rôle accru, en particulier pour la production d'alevins destinés aux élevages en mer. Mais si ceux-ci prennent le relais en matière de grossissement, les exigences en eau douce seront considérablement diminuées ainsi que l'action polluante.

Cette expérience nous mène peut-être vers la solution qui mettra fin au conflit existant entre pêcheurs et pisciculteurs. C'est, nous l'espérons, un pas de plus vers la restauration de nos rivières à truites et à saumons.

J.-J. BOULINEAU.

---

**N.D.L.R.** — Une expérience identique et en tous points concluante a été réalisée par les biologistes de l'UNI. CO.MA. (Union des Coopératives maritimes). MM. Dorven et Moello, tous deux membres du comité scientifique de l'A.P.P.S.B. Cinq cents kilos de truites parfaitement saumonées ont été commercialisées à la fin de l'hiver. Nos amis avaient, au préalable, effectué un voyage d'étude au Japon.



# Une grave maladie affecte certaines piscicultures installées en Bretagne

Dans le numéro 2 de la revue publié en mai 1971, nous évoquions les possibilités offertes par la Bretagne dans le domaine de l'élevage de la truite en eau salée comme cela se pratique à l'étranger, au Japon en particulier.

L'idée a fait son chemin et deux espérances viennent d'être couronnées de succès. Le passage au stade industriel est d'ores et déjà acquis. Les piscicultures les plus éclairées savent que l'avenir de leur profession est davantage sur le littoral que sur des rivières aux étiages de plus en plus faibles.

Au moins deux piscicultures sont déjà en vente... Les pouvoirs publics, responsables de la saine gestion de nos précieuses ressources en eau douce auront-ils la sagesse de refuser les permis en attente pour de nouvelles installations sur des rivières ? Nous l'espérons, de plus en plus fermement convaincus que le caractère archaïque de ces établissements et la gravité des épidémies qui se développent feront pencher la balance du côté de la sagesse.

La multiplication des piscicultures commerciales de truites « arc-en-ciel » en Bretagne crée un risque grave de rupture d'équilibre biologique sur nos cours d'eau.

L'A.P.P.S.B. et les organismes de pêche réclament avec insistance une nouvelle réglementation en matière d'installation des piscicultures.

En particulier ils exigent que ces établissements soient soumis à un contrôle sanitaire strict. Il est à noter que les pisciculteurs les plus avisés réclament également ce contrôle sanitaire.

Des épizooties affectent en effet ces établissements et se transmettent à l'ensemble des populations des cours d'eau.

Citons en particulier :

## ● Les maladies virales

- la névrose pancréatique infectieuse ;
- la septicémie hémorragique virale.

## ● Les maladies bactériennes

- furonculose, nécroses.

## ● Et les maladies parasitaires

- octomitase, costiasse, lantosporase.

Une saine gestion de nos ressources piscicoles implique une réglementation rigoureuse en matière d'implantation de piscicultures commerciales et de contrôle sanitaire strict. Certaines des maladies précitées se développent actuellement en Bretagne.

## LA SEPTICÉMIE HÉMORAGIQUE VIRALE (S.H.V.)

Depuis quelques années cette maladie fait des ravages dans les piscicultures commerciales de truites arc-en-ciel en France.

La maladie provient probablement du Danemark où elle a détruit de nombreux élevages. Les pisciculteurs français répugnent trop souvent à faire produire leurs œufs par leurs propres géniteurs et font systématiquement appel aux importations danoises. Or ces produits danois qui n'ont pu, dans la plupart des cas, être contrôlés par un service sanitaire suffisant, sont répartis en France sans qu'il soit possible à l'acheteur de retrouver leur origine précise.

Plus peut-être que dans le reste de la France, les pisciculteurs bretons préfèrent souvent assurer eux-mêmes leur production d'œufs. Ce fait n'est sans doute pas étranger à l'absence de la S.H.V. en Bretagne jusqu'à ces derniers temps.

Cependant, on a émis l'hypothèse que les eaux acides du massif armoricain interdisaient le développement de la septicémie hémorragique virale et l'importance du nombre de demandes pour installer des piscicultures dans nos départements, au cours de ces dernières années, n'est pas sans rapport avec cette croyance.

Cette année une maladie inconnue en Bretagne a fait son apparition en éprouvant sévèrement certains élevages. Des pisciculteurs ont cru d'abord qu'il s'agissait de l'U.D.N., qui frappe les saumons de nos rivières.

A la suite d'un examen sanitaire effectué par les organismes responsables, il s'avère que la prétendue U.D.N. n'est autre que la septicémie hémorragique virale.

Le poisson présente une exophtalmie très nette et des lésions sanguinolantes au niveau des tissus, en même temps des nécroses externes peuvent se développer.

L'apparition de la maladie peut être due à l'importation d'œufs danois en Bretagne cette année, les pisciculteurs ayant eu récemment des difficultés à obtenir suffisamment d'œufs autochtones.

La légende des rivières bretonnes réfractaires à la S.H.V. s'effondre aujourd'hui, bien qu'elle ait été soigneusement entretenue par certaines personnes avisées, agissant de bonne foi ou dans un but inavouable.

Quoi qu'il en soit, l'apparition de la maladie en Bretagne est une sévère mise en garde contre la prolifération anarchique des piscicultures commerciales de truites, qui met elle-même en danger l'avenir de cette profession.

Nous ne savons pas à l'heure actuelle, si les espèces sauvages sont résistantes à la maladie, sinon il est facile d'imaginer l'avenir de vos rivières à truites et à saumons. Cette catastrophe qui intervient maintenant confirme malheureusement le bien fondé de notre inquiétude devant la multiplication désordonnée des établissements piscicoles.

Utilisation rationnelle et raisonnable de l'eau de nos rivières : oui. Que les richesses naturelles, propriété de tous, soient dilapidées ou mises en danger au profit de quelques particuliers, nous ne pouvons l'admettre.

Prolifération de maladies, pollution généralisée, captage de toute l'eau disponible, voilà ce qui nous attend si une action énergique n'est pas entreprise.

L'A.P.P.S.B.



### A TOUS NOS AMIS

Les responsables de l'A.P.P.S.B. font le maximum pour défendre vos rivières.

Mais n'attendez pas qu'ils règlent seuls tous les problèmes.

**Vous pouvez aussi beaucoup.**

Nous vous proposons, en particulier, trois tâches :

- ◇ profiter des vacances pour recruter chacun 1 ou 2 adhérents à l'A.P.P.S.B. (bon à découper ci-dessous) ;
- ◇ nous adresser photos et renseignements sur vos rivières à truites et à saumons ;
- ◇ organiser, dans le cadre de vos A.P.P., des équipes pour dégager et nettoyer certains parcours.

## PÊCHEURS de truites et de saumons

Adressez-vous à des **SPECIALISTES**

# L. DREUMONT

19, Rue des Fontaines - LORIENT

TELEPHONE 64.38.91

# DOUILLET

17, Rue Nationale - PONTIVY

**Les meilleurs engins  
aux meilleurs prix**

LUXOR - MITCHELL, etc...

Moulinet à lancer (garanti)

Réclame : 12,50 Francs

LE PLUS GRAND CHOIX : GROS ET DÉTAIL

PERMIS DE PÊCHE

## VACANCES DE PÊCHE SPORTIVE

# BAM Spécial MER

**40 moulinets  
pour toutes pêches**

*C'est un produit PEERLESS*



Nom ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

Abonnement simple  
à la revue  
10 F

Adhésion de soutien  
à l'A.P.P.S.B.  
20 F

Membre  
d'honneur  
50 F

Membre  
bienfaiteur  
100 F et au-delà

Par Chèque Postal à l'ordre de l'A.P.P.S.B. - C.C.P. 3519-12 N Nantes ou Bancaire à l'ordre de l'A.P.P.S.B.





## Pour VALORISER

*les eaux à caractère piscicole  
(rivières, bassins de pisciculture  
étangs...)*

*faites vous aider par le plancton  
qui constitue exclusivement le*

# NAUTEX

*Soumettez-nous  
votre problème...*



*Coccolithe du NAUTEX  
pris au microscope électronique*

DISTRIBUTEUR :

**MEAC S.A.**

44 ERBRAY

Téléphone 28 ou 29

*Chasse - Pêche*  
coutellerie  
aiguillage et réparation

## Maison POTIN

22, Rue des Déportés

**29 N LANDERNEAU**

TÉLÉPHONE 5.40

PÊCHEURS...

*pour vos vacances  
vos week-end*

## L'HOTEL - RESTAURANT "RELAIS DE CORNOUAILLE"

12, Rue Paul Sérusier

**29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU**

TÉLÉPHONE 1.36

*A deux pas de l'Aulne  
et de ses affluents*

SAUMONS - POISSONS BLANCS - BROCHETS

PLUSIEURS SALLES POUR NOCES, BANQUETS, RÉUNIONS

*Spécialités*

PARKING

## HÔTEL RESTAURANT VITRÉ

Rue des Martyrs

**29 N CARHAIX**

TEL. 22





SWEDA

Litton

## CAISSES ENREGISTREUSES

- \* DETAILLANTS
- \* SUPERMARCHES
- \* HOTELS
- \* RESTAURANTS

## LITTON BUSINESS SYSTEMS FRANCE

64, Rue Le Dantec

35 RENNES

Téléphone 50.86.89

## PÊCHE

### MER - RIVIÈRE - SPORTIVE

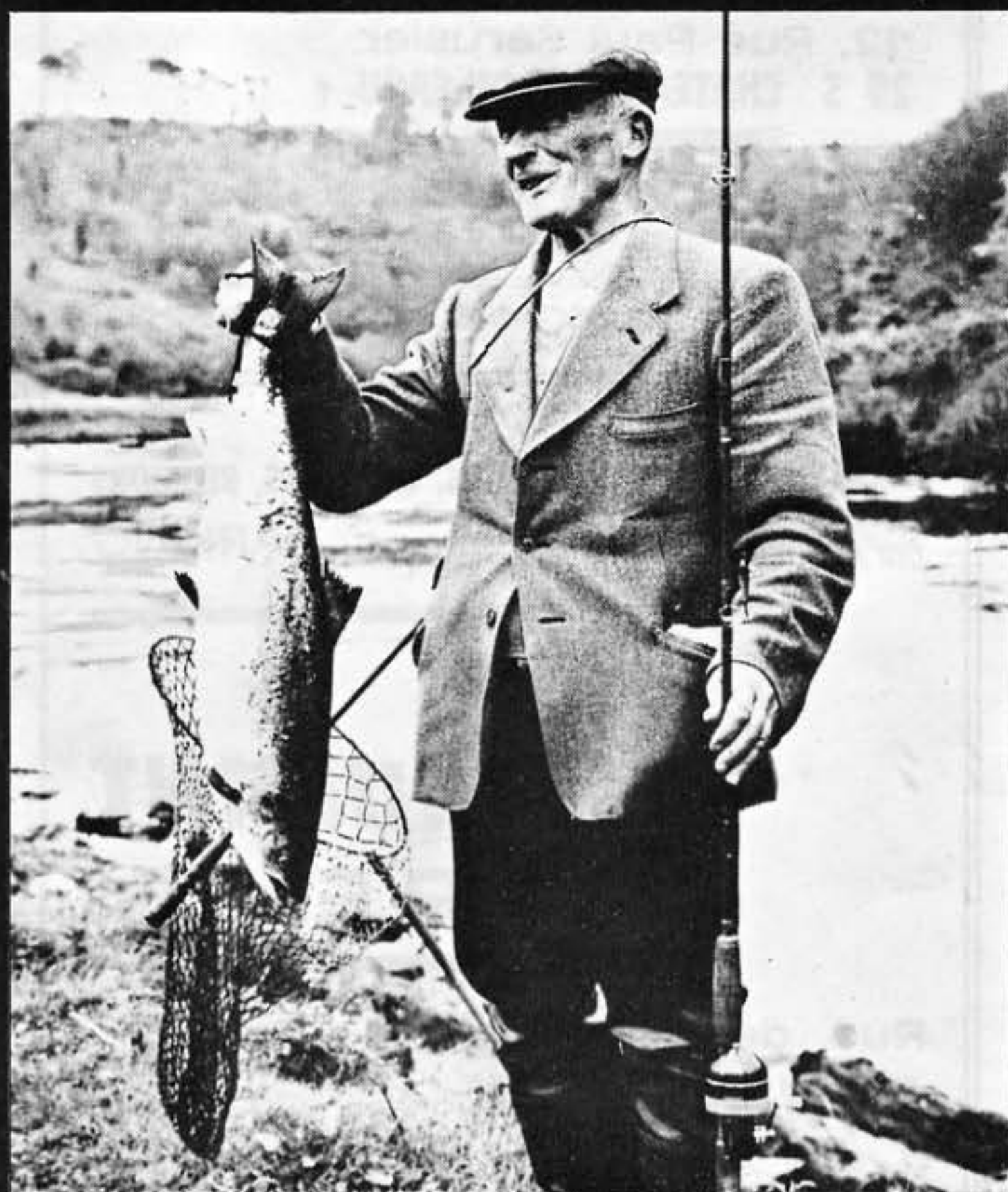
# OUEST-PÊCHE

## Maison CLADY

2, Quai Emile Zola

### 35 RENNES

Téléphone 30.02.17



## SAUMONS TRUITES DE MER TRUITES COMMUNES

mouche et lancer

**IRLANDE • ÉCOSSE • ANGLETERRE**

PLAQUETTES DÉTAILLÉES  
sur simple demande.

**NORVÈGE • ISLANDE • CANADA  
GROENLAND**

RENSEIGNEMENTS ET DEVIS  
sur mesures sans engagement.



**orchape** DIRECTEUR  
JÉRÔME NADAUD

PARIS 6, rue d'Armaillé - 17<sup>e</sup> - ETO 30-67 +  
MARSEILLE 1, place Gabriel PERI - 20-29-19



# Robert DALEX

Le Spécialiste au Service de l'Amateur

• l'ami des Pêcheurs •

MEMBRE  
DE T.O.S.



SPECIALISTE  
PROFESSIONNEL  
AGREÉ

55, rue de Châteaudun - Paris 9<sup>e</sup> - 874.14.18

## tout ce qui concerne la fabrication de vos mouches

- un choix énorme de cous de coqs de chez Veniard, naturels et teints
- cous de faisan, Jungle cock (très rare)
- plumages - herls - quills autruche, condor, héron, paon, canard, bécasse, sarcelle, grouse, perdrix, pintade, faisan, geai, martin-pêcheur, dinde
- bucktails : queues d'élan ; queues de veau, tous coloris ; queues d'écureuil, clair et foncé ; queues de renard
- polls de blaireau, renard, chevreuil, rat musqué phoque
- lièvres : têtes complètes et oreilles
- pour Dubbing : laines cardées, tous coloris, fourrures cardées, lièvre, lapin, skunks, phoque
- la soie anglaise Gossamer pour le montage
- soie flochée « Marabout » pour le corps
- pur fil à gant pour le montage
- tinsel plat : argent, doré, rouge, vert foncé, vert clair, noir, orange, rosé, bleu
- tinsel rond : argent, doré
- chenille : tous coloris
- collets de vieux coqs pour « Mitraillettes »
- plumes anglaises pour le thon
- pinces, étaux, limes et pierres pour hameçons
- très grands choix d'hameçons
- vernis spéciaux, rapide et lent.
- AMADOU et la fameuse poudre « Dry-ur-Fly ».

Envoi du catalogue complet « Spécial Fabrication Mouche » contre 2 F en timbre-poste.

AU RAYON LIBRAIRIE :

- Traité pratique de montage des mouches artificielles, de H. Pethé : 159 F (+ port 6 F).
- Aménagement piscicole des eaux intérieures, de J. Arrignon : 150 F (+ port 6 F).
- Confidences d'un Pêcheur à la Mouche, de R. Rocher : 135 F (+ port 6 F).

Expédition dans toute la France

## Société DUBOIS & Fils

Concessionnaires : FROID SATAM HUSSMANN  
Commercial - Industriel - Climatisation

45, Rue Maréchal Leclerc

VANNES - Téléph. 66.18.11  
66.47.35

«La pêche comporte aussi des dangers»

“L'assurance”

Cabinet

## J. Cochard

Siège "Le Kreisker"

29 S CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Téléphone 2.51 et 0.40

Bureau à CARHAIX

Téléphone 1.89

**PÊCHEURS** de Quimper et des environs  
pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

Un spécialiste à votre service

## Jean CHUTO

22, Rue René Madec - QUIMPER

Téléphone 95.03.72

MATERIEL - VÊTEMENTS - RÉPARATIONS  
et les meilleurs conseils



**20 millions  
de moulinets mitchell  
20 millions  
de pêcheurs satisfaits**



Mesmer Promarket

Pour les moucheurs, une gamme complète de moulinets et de cannes.

● 5 modèles de moulinets dont un automatique, avec ou sans frein réglable (en photo : modèle 758

frein réglable monté sur TEFLON...une exclusivité MITCHELL).

● 13 modèles de cannes "MOUCHE" en fibre CONOLON - existant dans les trois séries ALPHA - SPECIAL - EXPERT.

**MITCHELL**

*le vrai plaisir de la pêche*

Documentation sur demande à :  
MITCHELL S.A. - service ST  
16 rue Fabre-d'Eglantine - PARIS 12<sup>e</sup>.

**MOUCHES RAGOT S. A.**

*Une affaire bretonne  
de renommée mondiale*



*Vous trouverez chez votre fournisseur habituel :*

— Mouches et leurres pour saumon, truite, ombre, etc...

— Soies CORTLAND 17 yards, silicones, bas de ligne flottant et coulant.

— Tout le matériel et les accessoires pour la FABRICATION des mouches par l'amateur.

— Grande variété de leurres pour la PÊCHE en MER : pour maquereau, lieu, thon, morue, etc... dont la célèbre MITRAILLETTE (marque déposée) le TRAIN DE MOUCHES, etc...

— Lignes de mer toutes montées.

— Importateur exclusif de RAPALA, Finlande.

**Vente en gros uniquement**

**B. P. 18**

**22 LOUDÉAC**

**mepps**



**aglia  
comet  
aglia-long**

**ON SALE AT ALL PRINCIPLE  
FISHING TACKLE SHOPS**

S. A. R. L.

**FRIMA-OUEST**

Concessionnaire BONNET  
12, rue de Finlande, LORIENT

Frigorifiques et Machines de cuisine

Conditionnement d'air

**SERVICE APRÈS-VENTE**

DEVIS SUR DEMANDE